EN NOVEMBRE

11 TERRORISTES NEUTRALISÉS

Page 3

DÉLAIS DE RENDEZ-VOUS TROP LONGS

LE CALVAIRE DES CANCÉREUX

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3556 | Lundi 3 décembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VOLLEY-BALL NATIONAL

LES CLUBS CONTESTATAIRES MAINTIENNENT LEUR BOYCOTT

Page 17

CONSULTATIONS TOUS AZIMUTS AU FLN

BOUCHAREB JOUE LA CARTE DE L'UNION

Page 3

KHÔL TOXIQUE

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ MET EN GARDE

Page 5

VENTE DE BLÉ À L'ALGÉRIE

LA RUSSIE NE RENONCE PAS

Page 5

12 *mille cas de sida enregistrés en Algérie depuis 1985.*

45 *45 mille comprimés de psychotropes saisis à Oum el-Bouagui.*

110 *mille personnes décédées de rougeole en 2017.*

L'EHU d'Oran se dote d'une unité de soins palliatifs

L'EHU 1er-novembre d'Oran s'est doté d'une unité dédiée aux soins palliatifs, la première du genre à l'échelle nationale, qui prendra notamment en charge les malades en fin de vie.
Inauguré, en marge d'une journée de réflexion sur les soins palliatifs ayant regroupé des spécialistes d'établissements hospitaliers de différentes régions du pays, ce service a ouvert officiellement ses portes pour prodiguer et assurer ces soins qui ne visent que le confort des malades en fin de vie. Il s'agit d'une unité avec une capacité de 9 lits, gérée par 4 médecins spécialistes, 6 médecins généralistes, 10 paramédicaux et 2 psychologues. Ces praticiens auront la mission d'améliorer la qualité de vie des malades et d'accompagner leurs familles. L'unité des soins palliatifs comportera plusieurs petites entités, une pour l'accompagnement des familles, une pour la prise en charge de la douleur physique et psychique et une troisième dédiée à l'hospitalisation à domicile. Les soins palliatifs sont définis comme des soins qui ont pour but de préserver la meilleure qualité de vie possible des malades en phase terminale jusqu'à la mort, qui

n'est ni hâtée, ni retardée, a-t-on expliqué lors des différentes interventions à l'occasion de cette journée de réflexion.

Découverte du 2e plus ancien site archéologique au monde à l'est du pays

Des fouilles archéologiques conduites par des chercheurs algériens et étrangers, à Aïn-Boucherit formant partie du site Aïn-Lahnech à Sétif, dont les résultats ont permis de découvrir le 2e site archéologique le plus ancien au monde remontant à 2,4 millions d'années. Formée de chercheurs algériens, espagnols, australiens et français, l'équipe à annoncé avoir découvert à Aïn-Boucherit des restes lithiques et fossiles portant des traces de boucherie qui remontent à 2.4 millions d'années, confirmant ainsi que ce site est le plus ancien en Afrique du Nord et le 2e plus ancien au monde après celui de Kouna en éthiopie. Cette découverte a été effectuée dans le cadre du projet de recherche sur la plus ancienne occupation humaine en Afrique du Nord dirigée par le professeur Mohamed Sahnouni, des chercheurs du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques et du Centro Nacional de Investigacion Sobre la Evolucion Humana d'Espagne avec la collaboration des chercheurs de Griffith University d'Australie, de l'Institut de paleoecologia humana et evolucion social, Espagne, du Museo nacional de ciencias naturales d'Espagne, de l'Université Alger II, l'Université Sétif II et du Musée national d'histoire naturelle.

3.262 personnes formées aux premiers soins à Alger

3.262 personnes ont bénéficié de cycles de formation, au titre du programme de la direction générale de la Protection civile, "Un secouriste pour chaque famille", au cours duquel des cours théoriques et pratiques sur les premiers soins à prodiguer aux personnes en danger ont été dispensés, 21 jours durant, par des officiers et médecins de la Protection civile. Sur ce total de 3.262 personnes formées, 1.280 sont des étudiants, 918 des lycéens, 909 collégiens et 155 élèves du primaire. Cette formation aux premiers soins a vu une affluence particulière des citoyens âgés entre 18 et 30. Le nombre d'inscrits à ce programme de formation ,qui était initialement de 48 personnes seulement, a connu une nette croissance, passant à 398 personnes en 2011, contre 482 en 2012, 555 en 2013 et 536 en 2014 pour atteindre 370 en 2015. Cependant, une baisse à 361 personnes a été enregistrée en 2016, contre 284 personnes en 2017 et 228 personnes depuis début 2018. Quatre sessions de formation au programme "Un secouriste pour chaque famille" sont organisées chaque année. Elles comprennent des cours pratiques et théoriques à suivre en cas

de brûlures, d'asphyxies, d'évanouissement, de noyades et autres accidents.

Dixit

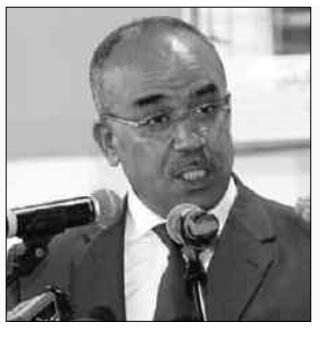

Noureddine Bedoui

"Nous sommes en train de réfléchir sur l'organisation la plus adaptée à la prise en charge des préoccupations des citoyens au niveau des grands centres urbains notamment au niveau des wilayas d'Oran et Constantine."

Il envoie une lettre au... paradis à son père décédé

"*Monsieur le postier, pouvez-vous emporter ça au paradis pour l'anniversaire de mon père ? Merci*." C'est la phrase que Jase, un Ecossais de 7 ans, a écrite sur une lettre destinée à son défunt père. Mercredi 28 novembre, le petit garçon a eu la surprise de recevoir une réponse d'un postier de la Royal Mail, à son domicile, à Blackburn. Un postier lui assure que son courrier est arrivé à destination. "*Je voulais juste profiter de l'occasion pour vous contacter et vous expliquer comment nous avons réussi à livrer votre lettre à votre père, au paradis. Ce fut un défi d'éviter les étoiles et autres objets galactiques sur la route du paradis*", écrit-il dans cette lettre que la mère de Jase, Teri Copland, a publié sur Facebook. "*Soyez assuré que votre courrier particulièrement important a été livré*", poursuit le postier. Et de conclure : "*Je sais combien votre courrier est important pour vous. Je continuerai à faire tout ce que je peux pour assurer la livraison au paradis en toute sécurité*."

Il porte plainte contre British Airways après avoir voyagé à côté d'un passager... obèse

Stephen Prosser, un ingénieur de 51 ans, a prétendu avoir subi un préjudice corporel après s'être assis à côté du passager en surpoids lors d'un vol reliant Bangkok à Londres en janvier 2016, rapporte *The Guardian*. Il a porté plainte contre *British Airways*.
Les avocats de l'ingénieur ont déclaré qu'il avait été obligé de s'asseoir dans une position inconfortable pendant les douze heures et quarante minutes de vol. Stephen Prosser a décrit le passager comme "*si imposant que sa graisse corporelle*" s'était déversée de plusieurs centimètres sur son siège. Les trois mois suivant le voyage, le quinquagénaire aurait souffert de maux douloureux au niveau du bas de la colonne vertébrale. Il demandait ce jeudi 10.000 livres de dommages et intérêts à la compagnie aérienne.

CONSULTATIONS TOUS AZIMUTS AU FLN

Bouchareb joue la carte de l'union

Au parti du FLN, l'ère est plutôt à la réconciliation. A peine installé à la tête du vieux parti, même si c'est juste à titre intérimaire, puisqu'il assure la coordination pour le moment, Mouad Bouchareb a, en effet, entamé une série de rencontres avec les cadres dirigeants en rupture de ban avec le parti.

PAR KAMAL HAMED

D'anciens dirigeants, marginalisés, stigmatisés et qui s'étaient révoltés contre les trois derniers secrétaires généraux du parti, sont de nouveau en odeur de sainteté, par la grâce de la démarche de Mouad Bouchareb. Salah Goudjil, Abdelkrim Abada et Abderrahmane Belayat, pour ne citer que ces trois noms, ont déjà été reçus au siège national du parti, par le nouveau maître des lieux. Abada, qui n'a pas remis les pieds au siége du parti depuis 2010, a manifesté son émotion et, par voie de conséquence, a loué l'initiative de Mouad Bouchareb qui vise à rassembler et réconcilier tous les cadres du parti. Il en a été de même pour Abderrahmane Belayat et Salah Goudjil qui n'ont pas tari d'éloges à Mouad Bocuhareb, dans sa quête de resserrer les rangs du parti, fragmenté par tant et tant de luttes intestines et de divisions. Bouchareb compte aussi se réunir avec d'anciens secrétaires généraux du parti. Il s'agit notamment, de Amar Saadani, Abdelaziz Belkhadem, mais aussi de Djamal Ould Abbes dont le récent départ ou démission, a suscité de vives controverses. Selon les déclarations de Bouchareb, ces rencontres avec d'anciens secrétaires généraux et cadres du parti, interviennent sur ordre du Président du parti, à savoir le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette tache dévolue à Mouad Bouchareb ne risque pas d'être une simple sinécure, eu égard aux profondes divisions que traversent le vieux parti miné par les luttes incessantes pour le leadership et ce, de très longues années déjà. Depuis l'épilogue de l'ancien secrétaire général, Ali Benflis, le parti n'arrive pas a souder ses rangs et ce, malgré la tenue du 8e congrès bis en 2005. Depuis ce congrès, qui a été suivi par une relative accalmie, les différents clans n'ont eu de cesse de s'affronter pour le leadership. Abdelaziz Belkhadem, l'ancien secrétaire général a été ainsi la première victime de l'exacerbation des luttes internes. Sous la pression de ses adversaires, il a remis son mandat en jeu et la séance de vote à bulletin secret des membres du comité central, lui a été fatale. Quelques temps après, Amar Saadani lui a succédé, mais il a vite été très contesté et sa légitimité a été mise en doute. Il n'a pas réussi à faire taire ses détracteurs, même après l'organisation d'un congrès qui devait théoriquement lui donner une légitimité. Amar Saadani a quitté le secrétariat général au mois d'octobre 2016 et a été remplacé au pied levé, par Djamal Ould Abbes. Ce dernier a d'emblée voulu mettre fin à la guerre fratricide qui opposaient les clans du parti en jouant la carte de l'union et du rassemblement. Mais, cela n'a pas duré longtemps et d'anciens cadres dirigeants se sont vite aperçus de la manœuvre d'Ould Abbes, et ont repris les hostilités à son égard. C'est dire combien le vieux parti est divisé et combien sera difficile la tache de Mouad Bouchareb de rassembler tous ces frères ennemis, et de réussir le pari de tenir un congrès extraordinaire qui unira de nouveau, toutes les composantes du FLN.

K. H.

DOCUMENTS BIOMÉTRIQUES

Le guichet unique à travers toutes les communes à la fin 2018

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le guichet unique des documents biométriques sera "*graduellement*" généralisé à l'ensemble des communes du pays, vers la fin 2018, au titre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant la modernisation de l'administration algérienne, a- t-on appris, hier, auprès d'un responsable au niveau du ministère.

"*Nous nous attelons à la généralisation graduelle du guichet électronique, actuellement en exploitation au niveau des communes d'Alger et du siège de commune de Laghouat, à toutes les communes de la wilaya, puis de tous le pays*", a indiqué M. Bouderbala Amar, adjoint du directeur des documents sécurisés auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, à l'ouverture d'une rencontre régionale de formation théorique et appliquée sur le guichet électronique, organisée à Boumerdès, avec la participation de cadres et techniciens de sept wilayas.

Il a également signalé l'exploitation programmée de nouvelles applications électroniques relatives, entre autres, à la carte d'identité biométrique, et au livret de famille biométrique.

Le système de ce guichet consiste dans la réception des demandes de différents documents biométriques auprès des communes, puis leur enregistrement instantané sur une base de données centrale, en utilisant la liaison directe avec les différentes bases de données centrales telles que celle des documents biométriques, du registre national de l'Etat civil et prochainement celle des données des permis de conduire.

Ce nouveau système est basé sur le croisement et la comparaison automatique des données de la base de données des documents biométriques, avec le registre national d'Etat civil, permettant une vérification instantanée des informations du demandeur de documents.

L'instauration de ce nouvel instrument vise plusieurs objectifs dont le passage progressif à l'administration électronique, et l'amélioration des conditions d'accueil et la relation administration-citoyen, tout en réduisant les délais de traitement des dossiers.

Concernant la willaya de Boumerdès, le directeur des télécommunications, Tafer Amine, a annoncé l'introduction programmée pour "*mardi prochain*" du guichet unique des documents biométriques au niveau de la commune de Boumerdes, avant sa généralisation progressive au reste des communes de la wilaya.

Parallèlement à cette mise en service, des sessions de formation seront organisées au profit des personnels en charge de ce système électronique, à travers l'ensemble des communes, outre des opérations pour évaluer sa mise en œuvre, a-t-il ajouté.

Organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette rencontre régionale de deux jours a englobé l'animation d'une série de communications, suivies de débats, sur des thématiques liées essentiellement à la stratégie nationale de modernisation du service administratif, en vue d'atteindre progressivement une administration "*zéro papier*".

Outre Boumerdes, la rencontre a vue la participation de représentants des directions des télécommunications et Drag des wilayas de Tamanrasset, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaia, Sétif, et Bordj Bouarridj.

R. R.

TAMANRASSET

Un terroriste dépose les armes et se rend

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Tamanrasset a indiqué hier le MDN dans un communiqué.

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 2 décembre, aux autorités militaires à Tamanrasset, en sa possession un fusil mitrailleur de type FM et une quantité de munitions. Il s'agit en l'occurrence du dénommé "oudji Sid Amar" dit Youcef", qui avait rallié les groupes terroristes en 2012*", précise le MDN.

R. N.

EN NOVEMBRE

11 terroristes neutralisés et d'importants lots d'armes et de munitions saisis

La lutte implacable que mènent sans relâche les éléments l'Armée nationale populaire (ANP) contre les résidus du terrorisme leur a permis de nouveaux succès sur le terrain durant le mois de novembre écoulé. En effet, dans le bilan mensuel du ministère de la Défense nationale (MDN) publié dans son organe d'information, la revue El Djeich, il ressort qu'à la période de référence 11 terroristes ont été neutralisés dont dix se sont rendus et un autre a été capturé auxquels s'ajoutent le démantèlement de nombreux réseaux de soutien aux groupes armés terroristes après arrestation de 34 individus. Les éléments de l'ANP ont également saisi d'importants lots de munitions et d'armes, durant le mois écoulé. Ces lots d'armes sont constitués de pistolets mitrailleurs de type kalachnikov (18), mitrailleuse de type 12.7 mm (01), fusil mitrailleur de type FM (01), fusil à jumelles (01), fusils semi-automatiques Simonov (11) fusil à répétition (01), pistolet électrique (01), pistolet de confection artisanale (01) fusils de chasse (18), fusil G3 (01), bombes (36) et de détonateurs (15), selon le MDN.Les lots de munitions sont constitués des roquettes antichars(04), des roquettes pour RPG-7(06), charges explosives(03), d'obus pour mortier (02), de balles de différents calibres (8768), de produits chimiques servant à la fabrication des explosifs (350 kg), des explosifs (TNT) (2,95 kg) et des chargeurs de munitions (40), toujours selon la même source.

R. N.

DIRECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE :

Transformer "l'espace maritime algérien en un important générateur d'emplois"

A la veille de la Conférence du développement durable de l'économie bleue, à Alger, l'émision l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne recevait, hier, le directeur de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture.

PAR RANIA NAILI

Taha Hamouche explique que l'intitulé de cette rencontre "*intégre l'ensemble des activités liées à la mer, y compris les activités de service ou de l'industrie qui y sont liées, avec comme souci premier, la préservation de sa biodiversité et de ses écosystèmes*".
Rappelant que la Méditerranée représente un espace où se concentre 95 % des échanges maritimes, il y a dit-il, "*nécessité de préserver ses ressources afin que les populations qui y vivent puissent continuer à en jouir de façon durable*".
Concrètement, précise M. Hamouche, "*pour les 23 pays situés sur le pourtour de cette mer, il y a lieu de faire un travail commun de coordination et de coopération pour protéger ce patrimoine*".
Parmi les très nombreuses richesses que recèle la mer Méditerrannée, notamment en matière d'emploi, ce dernier rappelle que des 50 millions de touristes que celle-ci attirait dans les années 70, leur nombre s'établit à plus de 320 millions actuellement et qu'il pourrait atteindre les 500 millions dans un avenir proche.
En plus du tourisme, il signale que ce vaste espace maritime "*important générateur d'emplois*", outre ses richesses biologiques, constituées de 10.000 espèces animales connues, renferme également de considérables richesses dans son sous-sol.
Signalant l'existence d'une stratégie nationale d'ensemble pour développer les activités liées au monde marin dont celle de la pêche.
Le représentant du ministère de l'Agriculture mentionne la présence de 37 stations d'épuration des eaux usées tout au long des cotes algériennes ainsi que l'implantation de nombreuses stations de dessalement pour produire de l'eau potable.

R. N.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ITALIEN À MILAN

Plusieurs projets à concrétiser dès 2019

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Italie connaissent indéniablement d'un dynamisme remarquable ces dernières semaines au regard des initiatives lancées des deux rives de la Méditerranée.
La dernière revient au consulat général d'Algérie à Milan qui vient d'organiser un Forum économique regroupant les hommes d'affaires des deux pays en vue de prospecter les opportunités d'affaires.
Plusieurs entreprises et banques ont été présentes et certaines d'entre elles sont aussitôt passées à la conclusion d'accords sur des projets concrets.
Selon l'envoyé spécial de la radio chaîne 3, Riad Lahri, des investissements dans différents secteurs, dont celui de la construction, l'automobile pour la sous-traitance (thermoplastique et électricité) sont déjà programmés pour leur lancement en 2019.
Quant à la règle des 49/51, le consul général d'Algérie à Milan, Abdelkrim Touahria, souligne le fort intérêt "*des investisseurs italiens pour le marché algérien (…) En aucun cas, cette préoccupation n'a été posée comme un préalable pour s'implanter en Algérie*".
L'envoyé spécial de la Radio ajoute que d'autres secteurs retiennent l'attention des investisseurs italiens tels que le BTPH (bâtiment, travaux publics et hydraulique) ou encore celui des énergies renouvelables.
De son côté, la section des échanges de l'institut du commerce extérieur (ICE), de l'ambassade d'Italie à Alger, se montre particulièrement dynamique au regard de ses multitude initiatives.
Du 25 au 29 novembre écoulé, une mission d'une quinzaine d'opérateurs italiens de divers secteurs, principalement de celui de l'agro-alimentaire, de l'Agriculture et de l'aquaculture s'est rendue en Algérie.

R. N.

DU 5 AU 7 DÉCEMBRE À VIENNE

Plusieurs réunions de l'Opep

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, va participer à plusieurs réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui se tiendront du 5 au 7 décembre en cours à Vienne, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.
Il prendra ainsi part à la 12e réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMMC) qui aura lieu le 5 décembre, précise la même source.
M. Guitouni participera également à la 175e Conférence ministérielle des pays membres de l'Opep qui se tiendra le 6 décembre. Cette Conférence ministérielle de l'Opep examinera notamment le rapport et les recommandations du JMMC chargé du contrôle de la conformité aux ajustements volontaires de la production tels que décidés dans la Déclaration de Coopération signée en novembre 2017, note le communiqué. En outre, la Conférence de l'Opep analysera l'évolution des marchés pétroliers depuis sa dernière réunion à Vienne tenue en juin 2018, et examinera les perspectives du marché pétrolier pour 2019. Le ministre prendra aussi part le 7 décembre à la 5e réunion ministérielle des pays Opep et des pays non Opep participants à la Déclaration de Coopération.
Pour rappel, les pays Opep et non Opep se sont engagés en faveur de la stabilité des marchés pétroliers, de l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs, de l'approvisionnement efficace, économique et sûr des pays consommateurs, d'un rendement équitable du capital investi ainsi que du retour de la confiance des investisseurs dans l'industrie pétrolière.

R. N.

LPP ET ANSEJ

Journée d'information à New York sur les deux dispositifs

Le consulat général d'Algérie à New York a accueilli samedi soir une journée d'information sur les programmes LPP et Ansej, animée par les ministres de l'Habitat et du Travail, Abdelwahid Temmar et Mourad Zemali, en visite de travail aux États-Unis.
La rencontre, quatrième du genre, tenue pour expliquer ces dispositifs à la diaspora algérienne a drainé un grand nombre de la communauté nationale, venu assister aux présentations des deux ministres.
Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au profit de la communauté algérienne à l'étranger, s'est tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, de la Consule générale à New York, Sabria Boukadoum et du DG de l'ENPI Mesbah Rabehi. Intervenant à l'ouverture de cette réunion, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a souligné que "*la souscription à la formule LPP était toujours ouverte pour les membres de la communauté souhaitant acquérir un logement en Algérie*". Il s'agit "*d'une souscription à distance pour faciliter les démarches administratives aux demandeurs de logements LPP*", a-t-il expliqué.
Le ministre a fait un exposé détaillé sur le programme LPP en s'attardant sur les types de logements offerts sous cette formule, les prix et modalités de paiement, y compris par financement bancaire ainsi que le dispositif de communication mis en place pour la réussite de cette opération qui a connu un engouement auprès des algériens établis à l'étranger.
Depuis le lancement de ce programme à ce jour, 20.000 Algériens à l'étranger ont souscrit à la formule LPP, dont 7.000 ont déjà choisi les sites de leurs futurs logements. La première phase de ce programme lancé en faveur de la diaspora algérienne a porté sur 2.247 logements dans 24 wilayas, dont la réalisation confiée à l'entreprise nationale de la promotion immobilière a connu un avancement important. La "*formule destinée à la communauté nationale à l'étranger a été ensuite élargie aux 48 wilayas sur décision du président de la République*", Abdelaziz Bouteflika, a souligné le ministre. De son côté, le ministre du Travail et de la sécurité sociale s'est attelé à exposer les différentes formules portant sur les opportunités d'investissements et les mécanismes offerts aux jeunes cadres souhaitant investir en Algérie
Les présentations des deux ministres ont été suivies de court-métrages projetés à cet effet à l'attention du public présent à cette journée d'information.
Afin d'interagir avec un plus grand nombre de la communauté nationale, le consulat général a organisé des visioconférences avec les résidents des États éloignés par le canal de deux associations, Algerian-American association of North California (AAA-NC) et Algerian-American community of Michigan (A2CM).
Par ailleurs, une cérémonie a été organisée pour la remise de l'acte d'acquisition d'un logement LPP au premier bénéficiaire parmi les 300 souscripteurs résidant aux États-Unis. Au terme de cette rencontre, un prix d'excellence de l'administration au service du citoyen a été décerné aux deux membres du gouvernement par les représentants de la communauté algérienne établie aux États-Unis en guise de reconnaissance de leur efforts consentis en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères pour la mise en œuvre de la politique socioéconomique du pays.

R. N.

RENDEZ-VOUS DE SOINS TRÈS LONGS

Le calvaire douloureux des cancéreux

La situation pour les cancéreux devient très pénible. Les rendez-vous pour la radiothérapie et chimiothérapie sont longs à obtenir. Les cancéreux qui souffrent en silence deviennent otages d'une politique de santé qui a atteint ses limites.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est le Pr Adda Bounedjar président de la Société algérienne de recherche en oncologie qui a déclaré que "*les délais de rendez-vous pour la radiothérapie sont fixés entre 6 et 9 mois*". Le professeur n'a pas omis d'indiquer que "*la pression se fait surtout au centre notamment à Alger et à Blida*". La situation qui devient de plus en plus critique pour la majorité des cancéreux est un signal d'alarme adressée aux autorités. On recense à cet effet que sur "*44.000 cancers enregistrés chaque année, 28.000 cas nécessitent un traitement par radiothérapie*" précise Samia Gasmi présidente d'une association d'aide aux cancéreux. Elle s'insurge également contre ces délais qu'elle qualifie de "*catastrophiques*" étant donné qu'un bon nombre de patients décède avant les soins qui doivent leur être prodigués. Malgré la création de plusieurs centres anti-cancer à travers le pays, la demande en soins reste croissante avec une faiblesse remarquée dans la prise en charge en matière de radiothérapie. La plupart des malades se rabettent sur les CHU des grandes villes comme Oran, Annaba ou Alger pour les soins après une galère éprouvée dans les sentiers de l'administration médicale. Les oncologues estiment que chaque cas de cancer dépend de l'évolution de sa maladie et le traitement d'attaque doit être rapide avant les métastases. Mais face à la multiplication des cas aux traitements difficiles nécessitant de longs soins, c'est la débandade pour les malades. "*Il y a des cas qui doivent être dépistés précocement comme le cancer de la prostate pour permettre aux malades de ne pas succomber en cas de métastases*" affirme le Pr Bounedjar. Or pour les autres malades, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Le Pr Kamel Bouzid, chef de service du CPMC à l'hôpital Mustapha-Bacha à Alger a déjà tiré la sonnette d'alarme il y a quelques semaines lorsqu'il avait déclaré que "*les hôpitaux ne peuvent plus prendre en charge les malades*" déplorant la manque de matériel pour la médecine nucléaire et la saturation des services anti-cancer des CHU. S'ajoute à cela un traitement fort coûteux dans les établissements privés qui se comptent sur le bout des doigts. Quelques-uns qui disposent de moyens financiers partent à l'étranger pour des soins à long terme alors que la situation empire pour ceux qui ont de faibles revenus. Il est à noter que le plan national cancer 2014-2019 indique que le nombre de CHU qui est de 14 doit passer en 2019 à 20 pour le traitement des cas de cancer indiquant "*l'urgence d'une normalisation des moyens humains et matériels aux structures et services en charge de la pathologie cancéreuse*". Le plan évoque dans ce cadre "*la création de réseaux et la hiérarchisation des soins avec une planification de besoins et des moyens correspondants*". Cela résume donc toutes les lacunes de la prise en charge des cancéreux.

F. A.

VENTE DE BLÉ À L'ALGÉRIE

La Russie maintient le cap

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Russie ne renonce pas à exporter son blé vers l'Algérie. Selon l'agence *Sputnik* qui a rapporté hier qu'un "*lot d'essai*" de blé russe sera envoyé à l'Algérie au premier trimestre de l'année 2019.
Le lot consiste en deux conteneurs de 40 tonnes de céréales au total et il sera expédié en Algérie comme tentative de convaincre les autorités algériennes de la qualité des céréales russes. "*En Algérie, des limitations sur les grains punaisés des céréales sont en vigueur. On discute actuellement de l'envoi d'un lot d'essai légèrement punaisé, ils pourront vérifier que cela n'influencera pas les caractéristiques des céréales*", a déclaré Sergueï Dankvert, chef du Rosselkhoznadzor, la direction de surveillance du ministère russe de l'Agriculture, cité par *Sputnik*. "*Nous avons un accord, le lot est prêt. Il s'agit de deux conteneurs de 40 tonnes de céréales au total*", a également indiqué le responsable russe. Cet essai de blé russe "légèrement punaisé" sera crucial pour le développement que donnera l'Algérie à ce projet qui lui permettra d'acheter du blé à un prix inférieur à celui au blé français, qui représente l'essentiel des importations algériennes de ce produit de large consommation. L'Algérie ne ferme pas donc les portes au blé russe, tout comme la Russie qui ne renonce pas au marché algérien des céréales, l'un des plus importations au monde. Fin septembre, Mohamed Belabdi, directeur de l'OAIC, avait affirmé que l'Algérie était "*grandement intéressée par l'importation de blé russe*", ce qui a affolé les exportateurs français.
L'inquiétude des producteurs et exportateurs français et la menace russe sur le quasi-monopole français sur les importations algériennes de blé sont bien réelles.
Le quotidien français *Le Monde* a rapporté, le 11 octobre, que le secrétaire d'État français au Commerce, Jean-Bpatiste Lemoyne, se rendra en Algérie au premier trimestre de 2019, pour discuter des livraisons de blé.
En attendant, l'Algérie a acheté, mercredi 28 octobre, 600 000 tonnes de blé meunier, d'origine française ou argentine, selon les sites spécialisés *Agricensus* et *Terre-net*.

C. A.

DANS LE MONDE EN 2018

EMS Algérie enregistre une "progression substantielle"

Les performances enregistrées par EMS Algérie, filiale courrier et colis express d'Algérie Poste, durant l'année 2018, ont connu une "*progression substantielle*" pour l'ensemble des indicateurs, lui permettant d'être classée à la 70ème position parmi les 198 États membres de la coopérative EMS, a indiqué hier le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, citant le dernier rapport de l'Union postale universelle (UPU).
"*Les efforts considérables déployés pour l'amélioration de la qualité de service vis-à-vis de ses clients ont permis à EMS Algérie de devancer, durant ces trois dernières années, soit de 2015 à 2018, 92 pays dans le monde*", note la même source.
Désormais, EMS Algérie est classée à la première 1re place dans le Maghreb, à la 5e dans les pays arabe et 8e en Afrique, "*une position très confortable pour l'Algérie, sachant que l'évolution est actuellement enclenchée*", précise-t-on, ajoutant que ces performances "*se traduisent par un taux dépassant 98 % en matière de respect des délais à la livraison, le taux est valable sur l'ensemble du territoire national, un indicateur en forte progression, sachant qu'il a été de 36 % en 2015*".
EMS Algérie enregistre également "*un taux de 100 % de réponses à temps pour le service clients EMS. Ce taux est mesuré par l'UPU à travers des requêtes clients et partenaires sur les bases de données qu'elle collecte*".
Pour l'année 2019, EMS Algérie s'est fixé l'objectif d'être parmi le Top 50 des États les mieux classés dans le monde, un nouveau challenge pour l'entreprise.

AÉROPORT DE BISKRA

Plus de 40.000 euros saisis

● Les éléments des Douanes de l'aéroport Mohamed-Khider de Biskra ont saisi samedi 1er décembre, une importante somme en euros, a-t-on appris auprès de la direction des Douanes.
Pas moins de 40.400 euros en différentes coupures ont été saisis à l'aéroport de Biskra par les éléments des Douanes, qui ont mis en échec une énième tentative de transfert illicite de devise.
Cette importante somme, plus de 800 millions de centime dans le marché parallèle, a été saisie sur un passager en provenance de l'aéroport Paris-Orly.

R. N.

KHÔL TOXIQUE

Le ministère de la Santé met en garde

● Le ministère de la Santé, par la voix de la direction de la Santé et de la Population de Tlemcen, a mis en garde contre la commercialisation d'un khôl (poudre noire utilisée pour maquiller les yeux), contrefait et dangereux.
Dans une instruction envoyée le 28 novembre dernier aux établissements hospitaliers de Tlemcen, la direction de la Santé de wilaya informe qu'un Khôl contrefait, sous la marque *Al-Ithmid al-Aswad* , est commercialisé dans la wilaya. Il cite, à cet effet, une correspondance de la Sûreté de wilaya, envoyée le 14 novembre.
La DSP de Tlemcen explique, que ce khôl contient un taux élevé de limaille de fer, ce qui le rend toxique. Elle appelle ainsi les établissements hospitaliers de la wilaya, à prendre les mesures nécessaires pour la prise en charge des cas d'atteinte, dus à l'utilisation de ce produit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE - ALGER
IF : 40801600001604900011

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°08/2018

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le centre Pierre et Marie Curie lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« L'APPROVISIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES
Durant l'année 2019
Lot n°01 : Viande rouge (fraîche)
Lot n°02 : viande blanche fraîche et œufs »

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1-Capacité professionnelle : Inscrit au registre de commerce et ayant la qualité requise (grossistes et/ou producteurs) pour le lot n°1 et lot n°02 disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements.

2-Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé durant les trois dernières années (2015-2016-2017) supérieur ou égale à 20.000.000.00 DA

3-Capacité technique :
-Moyens matériels : ayant au moins un camion frigorifique (propriété)
-Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un projet similaire de fourniture de : Viande rouge (fraîche) pour le lot n°01 et Viande blanche fraîche et œufs pour le lot n°02.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les soumissionnaires intéressés ou leurs représentants dûment mandatés, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Sous Direction des services économiques, infrastructures et équipements
Centre Pierre Marie Curie
Avenue Bouzenad Salem Place 1er Mai

Et ce contre remise d'un récépissé de versement délivré par le trésorier du secteur sanitaire de Sidi M'hamed de la somme de 2000 DA non remboursable.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

a)-le dossier de candidature :
Le dossier de candidature doit comprendre les documents énumérés à l'article 11 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Dossier de candidature »**

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 08/2018
Ayant pour objet : Approvisionnement en denrées alimentaires : Lot n°01 Viande rouge (fraîche) Lot n°02 : Viande blanche fraîche et œufs
« Dossier de candidature »

b)L'offre technique :
L'offre technique doit comprendre les documents énumérées à l'article 11 du cahier des charges et doit être insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **offre technique »**

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 08/2018
Ayant pour objet : approvisionnement en denrées alimentaires : Lot n°01 Viande rouge (fraîche) Lot n°02 : Viande blanche fraîche et œufs
« Offre technique »

c)-L'offre financière :
L'offre financière doit comprendre les documents énumérés à l'article 11 du cahier des charges et doit être insérée dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **« Offre financière »**
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 08/2018
Ayant pour objet : Approvisionnement en denrées alimentaires : Lot n° 01 : Viande rouge (fraîche)
Lot n° 02 : Viande blanche fraîche et œufs
« Offre financière »
Toutes les pages de l'offre doivent revêtir du cachet du soumissionnaire et doivent être paraphées par celui-ci. L'offre ne doit contenir aucune surcharge, ni rature.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 08/2018
Ayant pour objet : Approvisionnement en denrées alimentaires : Lot n° 01 : Viande rouge (fraîche)
Lot n° 02 : Viande blanche fraîche et œufs
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bomop, la presse ou le Portail des marchés publics.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus au plus tard à 12 heures.
A rappeler que cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres cité ci-dessus à 14 heures à la salle des délibérations du Centre Pierre et Marie Curie.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE BARBACHA
COMMUNE DE BARBACHA

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 02/2018

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Barbacha identifié sous le numéro fiscal : 0997 0634 91912 07 lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Aménagement et revêtement du chemin communal (Ex RN 75) reliant Tawrirt à Barbacha centre et brettelles vers Boncer Bouaiche sur 6,00 Km.

L'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises actives disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour accomplir ces opérations dans les meilleures conditions et ayant une qualification principalement en Travaux Publics catégorie V ou plus.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de service des Marchés de la commune de Barbacha, contre paiement de 2000,00 DA.

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et anonyme et portant la seule mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2018 »
« INTITULÉ DU PROJET »
«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Adressés à : *Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Barbacha, Wilaya de Bejaia.*

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.
La première contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que « offre technique », « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise », la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que « offre financière » « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise » et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que « dossier de candidature » « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise ».
Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics

Le dossier de candidature, les offres technique et financière candidature les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires :

1. dossier de candidature
- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant, des sous-traitants :

  a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.

  b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années (2015- 2016-2017).

  c/ Capacités techniques : Moyens humains, matériels et Références professionnelles (Attestation de bonne exécution signée par le maitre d'ouvrage durant les années 2015-2016-2017).
- Planning des travaux.

2. Offre technique
- Une déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre documents exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 du 16Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. offre financière
- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

La date de dépôt des offres est fixée au vingtunième (21) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres aux quotidiens nationaux avant 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparations des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à 13h30mn en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de la Commune de Barbacha.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Possibilité de recourir aux compétences scientifiques

L'Algérie est capable de réduire sa dépendance alimentaire vis-à-vis des importations et garantir ainsi sa sécurité alimentaire d'ici à 3 années.

Sachan que la production céréalière du pays augmente au fil des années, la facture du blé pourrait donc diminuer et faire bénéficier le pays d'économies de plus de 2 milliards de dollars.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar a appelé à la nécessité de compter sur les compétences scientifiques et concrétiser les idées scientifiques dans le domaine agricole afin d'améliorer la rentabilité et assurer la sécurité alimentaire.

Présidant l'ouverture des XIIIes Journées internationales des sciences vétérinaires (JISV), sous le thème "Sécurité alimentaire : enjeux et Stratégies", Hadjar a indiqué qu'il "est désormais nécessaire de recourir *aux compétences scientifiques des chercheurs et valoriser les projets des secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, afin d'assurer la sécurité alimentaire globale*".

Hadjar a souligné, à cet égard, l'importance d'"*œuvrer à la concrétisation des idées judicieuses et utiles, notamment dans le secteur agricole et de généraliser leur diffusion parmi les agriculteurs afin que ces derniers puissent tirer profit des résultats et acquérir l'expérience et les connaissances nécessaires pour améliorer la rentabilité*".

Après avoir rappelé "*la contraction des ressources financières en raison du recul des cours des hydrocarbures*", le ministre a mis l'accent sur l'impératif d'orienter la formation universitaire vers la diminution de l'importation, appelant à ce propos, l'université à se mettre au diapason du progrès pratique et technologique réalisé dans le monde, en vue de "*répondre aux besoins croissants du développement national et concrétiser une contribution effective au développement des modes de production afin d'améliorer le rendement et garantir sa sécurité*".

Pour ce faire, "*l'université poursuit l'ouverture sur son environnement à travers le partenariat en fonction des besoins du marché*", a précisé le ministre, pour lequel il s'agit d'une opération qui "*permettra de réduire les problèmes d'intégration professionnelle et d'apporter des compétences aux différents domaines de recherche, en vue d'améliorer la qualité et de développer les industries de transformation*", appelant, dans ce contexte, les gestionnaires des entreprises, notamment dans le secteur des industries agroalimentaires, à "*l'impérative ouverture sur l'université*".

Hadjar a précisé que la collaboration entre ses services et le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche constituait "*un modèle pour la création d'un organisme commun de recherche qui permet aux chercheurs et spécialistes de gérer des projets de recherche avec des moyens et des équipements scientifiques communs*", d'autant que "*le nouveau mode économique vise à réduire l'importation des différents produits, ce qui exige une prise en charge du développement agricole globale en adaptation avec la politique de l'État visant à réaliser l'autosuffisance*".

"*Grâce aux efforts de l'État et aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le secteur de l'Agriculture a réalisé un saut qualitatif, vu qu'il contribue à hauteur de 12,3 % du PIB, occupe 25 % de la main d'œuvre globale et assure plus de 70 % de l'alimentation des Algériens, tout en réalisant un excédent dans certains produits agricoles et animaliers, ce qui le classe à la troisième place dans le secteur de la production après les hydrocarbures et les services*", a-t-il rappelé.

Cette rencontre constitue "*une occasion importante pour évaluer les expériences et présenter une nouvelle approche qui puisse promouvoir les méthodes de travail de façon à augmenter la production, améliorer sa qualité et assurer les conditions pour garantir la sécurité alimentaire*", appelant à formuler des recommandations qui permettent "*un saut qualitatif*" en matière de production et d'innovation.

En marge de cette rencontre, une convention a été signée entre l'Ecole nationale supérieur vétérinaire (ENSV) et son homologue française portant sur la consécration de la coopération établie entre les deux instances depuis des années concernant la formation des formateurs et l'échange des expertises.

L'Algérie pourrait mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici à 3 années

Par ailleurs, selon un rapport d'Oxford Business Groupe, l'Algérie se rapproche un peu plus de l'autosuffisance alimentaire. L'Algérie "*se rapproche un peu plus de son objectif d'autosuffisance alimentaire*" et pourrait, selon des prévisions officielles, mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici à trois ans, a indiqué un rapport d'Oxford Business Group (OBG) consacré à l'agriculture algérienne.

L'Algérie a enregistré une production céréalière record au cours de la campagne agricole 2017/2018, récoltant 6,1 millions de tonnes de céréales entre juillet 2017 et juin 2018, soit une augmentation de 74 % par rapport aux 3,5 millions de tonnes récoltées au cours de la saison précédente, a rappelé l'OBG citant l'annonce faite par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.

Cette forte production a permis à l'Algérie d'atteindre, avant l'heure, l'objectif de produire 5,3 millions de tonnes de céréales par an avant 2022, a indiqué la même source, ajoutant que les récoltes de légumes ont également été abondantes.

La production nationale de pois chiches a atteint 34.000 tonnes pendant la saison 2017/2018, contre 12.300 tonnes en 2001, tandis que la production annuelle de lentilles est passée de 458 tonnes à 30.000 tonnes au cours de la même période.

En janvier 2018, Bouazghi a déclaré que l'Algérie est alors en mesure de répondre à environ 70 % de la demande alimentaire nationale.

Le ministre a ajouté qu'un maintien de ce niveau permettrait au pays de mettre fin à l'importation de produits agricole dans les trois ans.

La hausse de la production coïncide également avec une importante augmentation des recettes d'exportations des produits agricoles, souligne OBG qui fait référence à Ali Bey Nasri, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, qui avait déclaré que la valeur des exportations agricoles a grimpé de 50 % en glissement annuel au cours des premiers mois de 2018. Selon ses prévisions, les recettes d'exportations atteindraient de 75 à 80 millions de dollars à la fin de l'année 2018, contre 57 millions de dollars en 2017. La hausse de la production intervient à la suite d'investissements publics qui se seraient élevés à 2.500 milliards de dinars (18,2 milliards d'euros) au cours des 20 dernières années, l'agriculture étant considérée par les responsables politiques comme un secteur clé de la stratégie gouvernementale visant à doper la croissance hors hydrocarbures, ajoute OBG.

Le secteur agricole contribuait à quelque 13 % du PIB, employant 10,8 % de la population active. Dans le cadre du Nouveau modèle de croissance publié mi-2016 par le gouvernement, les autorités visent une croissance annuelle moyenne de 6,5 % pour le secteur entre 2020 et 2030.

Des mesures incitatives, parmi lesquelles on peut citer des taux d'intérêts faibles, ainsi qu'une vaccination gratuite pour le bétail ont été lancées afin d'atteindre cet objectif, souligne encore OBG.

De plus, l'État a accepté d'indemniser les exportateurs de 50 % des coûts de fret, de transit et d'autres procédures douanières, afin d'encourager le rôle du secteur dans l'équilibrage de la balance commerciale.

Les bons résultats affichés par la récolte céréalière l'an dernier ont en partie également été attribués aux efforts déployés par le gouvernement pour porter la surface cultivée à 3,4 millions d'hectares, ce qui a contribué à accroître la productivité et à faire passer la production de 1,5 million de tonnes en 2016/2017 à 1,9 million de tonnes.

Des programmes d'irrigation cruciaux pour garantir la sécurité hydrique du pays à l'avenir

La possibilité d'accès à l'eau a constitué un autre facteur déterminant de la récente expansion de la production agricole : la surface irriguée s'élève actuellement en Algérie à environ 1,3 million d'hectares.

"*Cinq nouveaux barrages, et les transferts hydrauliques associés, sont entrés en service en 2017 afin de soutenir cette stratégie*", a déclaré Arezki Berraki, le directeur-général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), à OBG.

Les cinq barrages, chacun situé dans une wilaya (province) différente, disposent d'une capacité de retenue totale de 500 millions m³.

"*La gestion des ressources hydriques a constitué une priorité clé pour l'Algérie et le pays est désormais en mesure d'améliorer l'irrigation dans plus de wilayas*", a ajouté M. Berraki.

En septembre 2018, l'Algérie comptait 80 grands barrages en service, dont 36 construits depuis l'an 2000. Cinq barrages supplémentaires sont actuellement en cours de construction, avec une livraison prévue pour 2020.

A terme, le gouvernement entend porter le nombre total de barrages à 139 d'ici à 2030, et ainsi atteindre une capacité totale de stockage en eau d'environ 12 milliards m³.

R. E.

OUARGLA

500 personnes ont bénéficié de consultations gratuites...

500 personnes des communes d'El-Hedjira et d'El-Alia au nord d'Ouargla ont bénéficié de consultations médicales spécialisées gratuites dans le cadre d'une caravane médicale initiée par l'association Ayane (notables) d'El-Hedjira, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée en coordination avec la Direction de la santé et de la population et l'établissement public de santé de proximité d'El-Hedjira, cette caravane, composée de seize spécialistes (orthopédie, chirurgie, pédiatrie, ORL, ophtalmologie et gynécologie), a permis de prodiguer des consultations médicales spécialisées gratuites et des conseils en plus d'orienter les personnes présentant des maladies compliquées vers les structures médicales spécialisées, a indiqué le vice-président de l'association, Maâmar Benatallah.

Visant à rapprocher les prestations de santé du citoyen, notamment dans les régions enclavées, et combler le déficit accusé en matière de couverture médicale spécialisée et d'épargner aux patients le déplacement vers d'autres régions, cette caravane sera suivie d'une autre durant ce mois pour permettre au plus grand nombre de patients des régions enclavées de bénéficier des prestations spécialisées, en attendant l'entrée en service prochainement de l'hôpital d'El-Hedjira (60 lits). Retenue dans le cadre du programme spécial de développement des régions du Sud, cette structure médicale devra contribuer à la promotion des prestations de santé à la satisfaction de la population de la daïra d'El-Hedjira, coiffant les communes d'El-Hedjira et El-Alia, selon la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ouargla.

...attribution de 3.000 logements avant fin 2018

3.000 logements sociaux de type public locatif (LPL) seront attribués avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya d'Ouargla, selon la wilaya. Notifiés aux commissions de daïras chargées de l'étude des dossiers des demandeurs et de l'établissement des listes des pré-bénéficiaires, ces logements, dont le plus « gros quota » (près de 1.000 unités) est localisé au niveau du pôle urbain Hay-Ennasr (périphérie d'Ouargla), seront mis progressivement à la disposition de leurs bénéficiaires, avant la fin 2018, a-t-on précisé. De fermes instructions ont été données par le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla aux responsables locaux du secteur de l'habitat pour accélérer les travaux et rattraper le retard accusé dans la réalisation des aménagements extérieurs de ces logements, en prévision de leur attribution. Au cours de sa visite, M. Djellaoui a fait part de son mécontentement face au "*grand retard*" que connaît un projet de 750 logements LPL, confié à l'entreprise de Construction du Sud-Est (Eco.S-Est, ex-Bati-Sud). Les clés de 1.497 logements de cette même formule ont été remises à leurs bénéficiaires, durant cette année, dont 1.190 dans la daïra de Touggourt, 90 dans la commune d'Aïn El-Beïda et 68 autres à El-Hedjira, en plus de 149 autres inscrits dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) pour Touggourt (35), Nezla (34) et Tebesbest (80), selon la même source. Sur plus de 6.000 unités similaires, actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers au niveau de différentes communes de la wilaya, y compris la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, plus de 1.500 unités sont livrables cette année. La wilaya d'Ouargla a bénéficié d'un quota de 20.027 LPL, au titre des deux plans quinquennaux (2005-2009/2010-2014), dont 14.054 unités ont été attribuées, selon les statistiques de la direction locale de l'habitat.

APS

BLIDA, VILLE NOUVELLE DE BOUINAN

22.000 logements de type location-vente prêts à la distribution

Près de 22.000 logements de type location-vente (AADL) sont prêts à la distribution sur un total de 38.000 unités de cette formule actuellement en réalisation dans la ville nouvelle de Bouinan (à l'est de Blida), selon l'annonce faite, mercredi dernier, par le wali Youcef Chorfa.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, le chef de l'exécutif a, dans une déclaration à la presse, indiqué que sur un total de 38.000 logements AADL en réalisation, 22.000 sont prêts à la distribution, suite au parachèvement de leurs travaux d'aménagements externes, constituant généralement une entrave pour leur distribution, et il a, en outre, fait part de la distribution, à ce jour, de près de 4.000 unités (sur ces 22.000) à leurs bénéficiaires, issus des wilayas de Blida et d'Alger, dans l'attente de l'attribution graduelle du restant des unités.

La "*distribution attendue vers la fin du premier trimestre 2019 de près de 7.000 logements publics locatifs (LPL), à propos desquels les commissions de daïras sont à pied-d'œuvre pour déterminer les listes de leurs bénéficiaires, conformément aux conditions stipulées par la loi*", a signalé M. Chorfa, annonçant la distribution de pas moins de "*210 logements, dont 110 de type promotionnel public à Bouarfa et 100 destinés à l'éradication de l'habitat précaire à Hammam Melouane*".

Le wali s'est rendu, durant cette visite d'inspection, sur le chantier de réalisation de points de collecte d'eau (sur trois km de distance), visant la protection de cette ville du risque des inondations, insistant sur l'impératif de sa réception "*dans les plus brefs délais*", et selon les informations fournies sur place, le projet, pour lequel une enveloppe de 300 millions de a été attribuée, est également destiné à l'irrigation agricole.

L'APS a fait savoir que le wali a recommandé l'inscription à la réalisation d'autres projets susceptibles de protéger cette ville de Bouinan contre différents autres risques naturels, à l'instar des incendies de forêts, constituant une menace pour la cité d'habitations en réalisation dans la région de Sidi-Serhane, sur les hauteurs de cette ville, outre les glissements de terrain, et a affirmé que l'opportunité a également donné lieu à la visite de projets relevant du secteur éducatif, à propos desquels les responsables en charge se sont engagés à la livraison, "*à la fin de l'année en cours*", de 18 établissements scolaires, sur un total de 38 en réalisation, dont le reste sera réceptionné au "*mois d'août 2019*", ont-ils promis.

B. M.

GHARDAIA, 5E SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES

L'expérience acquise par l'Algérie mise en exergue

L'expérience acquise par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables a été mise en exergue par les participants au 5e séminaire international sur les énergies nouvelles et renouvelables (SIENR), organisé au siège de l'unité de recherche en énergie renouvelable à Ghardaïa.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre qui ambitionne d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables ainsi que les technologies propres en Algérie, le président-directeur général de Sharikat Kahraba wa Takat Moutajadida (SKTM, filiale du Groupe Sonelgaz), chargée des énergies renouvelables, a mis l'accent sur les objectifs ambitieux en matière d'énergies propres et renouvelables développées par l'Algérie pour réduire les centrales électriques à gasoil.

"*Nous envisageons la création de centrales électriques hybrides (solaire ou éolienne/gasoil) dans les wilayas frontalières du Sud, en vue de réduire la dépendance énergétique fossile pour ces wilayas ainsi que le coût du transport de cette énergie fossile vers ces wilayas et les risques d'accidents*", a affirmé Chahar Boulakhras.

Et d'ajouter que "*depuis 2011, nous produisons plus de 350 MGW d'énergie propre et nous envisageons d'augmenter nos capacités pour porter à l'horizon 2030 la part d'énergie renouvelable à plus de 45 % à l'échelle nationale*", a-t-il expliqué.

Selon M. Boulakhras, l'Algérie a classé la promotion et le développement des énergies renouvelables comme "*une priorité nationale*", eu égard à son rôle dans le décollage économique et le développement durable et propre, précisant que cette filière d'énergie renouvelable a créé plus de 3.500 emplois directs et indirects.

De son côté, le directeur de l'Unité de recherche appliquée en énergie renouvelable (Uraer) de Ghardaïa, Djelloul Djaâfar, a présenté cette 5e édition du SIENR comme une opportunité d'évaluation du secteur de la recherche en énergies renouvelables et une occasion pour déceler les points forts mais aussi les dysfonctionnements.

Cet évènement, qui constitue une tribune d'échange d'expériences et de pratique, vise à rendre compatible les référentiels pédagogiques entre spécialistes et à actualiser les connaissances et à s'imprégner des nouvelles technologies.

L'objectif est de fournir une plateforme interactive et collaborative pour les chercheurs-universitaires et les partenaires industriels pour échanger le savoir-faire et les dernières découvertes fonctionnelles de la haute technologie en matière d'efficacité pour les appareils d'énergie verte et de leur fabrication.

Organisée par l'Uraer de Ghardaïa, cette manifestation scientifique biennale tend à mobiliser les experts dans les différents domaines des énergies renouvelables et créer un réseau s'appuyant sur de fortes compétences afin de constituer une base de formation et d'échange entre les spécialistes et de contribuer à atténuer les effets induits par les changements climatiques.

Plus d'une centaine de communications portant sur la valorisation du gisement solaire et éolien, la maîtrise de l'énergie et l'environnement et sur le système énergétique hybride, sont animées par des chercheurs et universitaires algériens, selon les organisateurs. Inauguré en 1999, l'Uraer de Ghardaïa est affiliée au Centre national de développement des énergies renouvelables.

APS

ORAN, DIRECTION LOCALE DE LA PÊCHE

Validation de 3 projets de fermes aquacoles

Spécialisées dans la production de la dorade et le loup de mer, les 3 fermes seront implantées à Arzew et Kristel. 2 autres projets restants seront prochainement validés.

PAR BOUZIANE MEHDI

Sur les "*six projets de fermes aquacoles, dont les procédures ont été lancées il y a près de deux ans, trois ont été validés par les services des domaines de l'État*", qui leur ont récemment accordé l'autorisation d'ériger des cages flottantes au large de Kristel et d'Arzew, a annoncé le directeur local de la pêche, Mohamed Bengrina, indiquant à l'APS qu'"*une réunion a regroupé récemment les différentes administrations qui interviennent dans les procédures de la réalisation de projets aquacoles et les investisseurs, et qu'elle a débouché sur la validation de trois projets et l'annulation d'un quatrième*".

Les domaines de l'État ont ainsi donné leur accord, pour les trois investisseurs, qui doivent entamer les procédures pour l'acquisition des cages flottantes, équipements nécessaires pour démarrer leurs activités, a affirmé l'APS.

Spécialisées dans la production de la dorade et le loup de mer, "*les trois fermes seront implantées à Arzew et Kristel*", a précisé M. Bengrina à l'APS, ajoutant que les "*deux projets restants seront prochainement validés, et rappelant que les investisseurs bénéficient de l'accompagnement de la direction de la pêche dès le début de leurs projets, comme le stipulent les directives du ministère de tutelle*".

Ils continueront à être assistés sur le plan technique dans le processus d'installation de leurs fermes aquacoles. Les activités d'aquaculture connaissent, depuis quelques années, un certain essor dans la wilaya d'Oran avec deux fermes de dorade et loup de mer, déjà en production, et deux autres spécialisées dans la production de moules.

Le même responsable a, aussi, rappelé que "*la direction de la pêche accompagne, oriente et informe les investisseurs potentiels dans ce créneau à forte prévalue économique*", ajoutant que les "*premières fermes commencent à s'imposer sur le marché local, et elles sont un bon indicateur et un facteur d'encouragement pour les investisseurs un peu sceptiques par rapport à ce nouveau créneau d'activité à l'échelle régionale et nationale*".

B. M.

OUARGLA, FESTIVITÉS DU 64E ANNIVERSAIRE DU 1ER NOVEMBRE 1954

Inauguration d'une clinique médico-chirurgicale

Une nouvelle clinique médico-chirurgicale, fruit d'un investissement privé, a été inaugurée, jeudi dernier à Ouargla, par les autorités de la wilaya dans le cadre des festivités marquant le 64e anniversaire du déclanchement de la révolution du 1er Novembre 1954.

D'une capacité d'accueil de 38 lits, cette structure de santé dotée d'un équipement médical de haute gamme assure des soins médicaux et des interventions chirurgicales liées à diverses spécialités médicales, notamment l'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale (ORL et CCF), échographie et scanner, gynécologie obstétrique, radiologie numérique, et autres, a précisé à l'APS son gérant.

"*Elle constitue une valeur ajouté pour la prise en charge médicale spécialisée dans cette wilaya du Sud-est du pays, tout en contribuant à soulager les patients des contraintes de déplacements coûteux vers les structures de santé lointaines*", a indiqué à l'APS, le docteur Mohamed Kamel Abaza, médecin spécialiste en ORL et initiateur du programme d'implants cochléaires au profit d'enfants atteints de surdité profonde dans la wilaya.

S'agissant de la formation continue, la "*clinique qui dispose d'une salle de conférences d'une capacité de 140 places, va abriter des rencontres médicales animées par des praticiens nationaux et étrangers dans le but de faire partager leur savoir-faire et mutualiser les compétences*", a-t-il ajouté.

Réalisée sur une assiette d'une superficie totale de près de 1.000m² attribuée dans le cadre de la promotion de l'investissement au niveau du quartier Ennasr (périphérie ouest de la ville), cette structure de santé, referme plusieurs services médicaux (consultations, radiologie, échographie, urgences, hospitalisation, analyses, chirurgie, et autres).

Concernant l'impact social, ce projet, dont l'encadrement est assuré par un staff médical et paramédical ainsi qu'un personnel administratif a généré 124 postes d'emplois directs ainsi que d'autres indirects, notamment au profit de la main d'œuvre locale.

Dans l'optique de booster la dynamique de développement local, le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a mis l'accent, en marge de la cérémonie de l'inauguration de cette clinique, sur l'importance de l'encouragement de l'investissement productif créateur de richesse et d'emplois dans tous les secteurs et l'amélioration de l'environnement des affaires, assurant que la wilaya s'emploie à éradiquer toutes les contraintes et pesanteurs bureaucratiques persistantes sur le terrain, tout en garantissant un climat favorable aux véritables promoteurs pour concrétiser leurs projets.

APS

TEBESSA

Réalisation de 4 nouvelles polycliniques

Le secteur de la santé de la wilaya de Tébessa a bénéficié d'un programme de réalisation de quatre nouvelles polycliniques, a indiqué le directeur local de la Santé et la Population, Lazhar Guelfen.

"*Une enveloppe financière estimée à 640 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces infrastructures de santé prévues dans les communes de Chréa, Boulhéf Dir, Thlidjen et El-Kouif*", a-t-il précisé, soulignant qu'un autre montant sera réservé pour l'acquisition du matériel médical nécessaire.

A l'occasion de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, des cérémonies de pose de la première pierre des polycliniques de Chréa et Boulhaf-Dir ont été organisées en présence des autorités locales.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local, Atallah Moulati, a donné le coup d'envoi du chantier d'aménagement de la cité Bab-Zayatine, au chef-lieu de wilaya, lancé pour un montant de 66,5 millions DA et un délai de réalisation arrêté à 18 mois.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du plan communal de développement (PCD 2018), vise la mise en valeur d'un des plus anciens quartiers de l'antique Théveste et l'amélioration du cadre de la vie de ses habitants.

Le responsable a instruit à l'effet d'œuvrer à préparer une étude technique, supervisée par le secteur de la culture pour l'aménagement de la zone, située entre les ponts d'Oued-Zaârour et Zaouia, passant par l'amphithéâtre romain.

BATNA

Mise en service d'une centrale électrique solaire

Une centrale électrique solaire d'une capacité de 2 mégawatts a été mise en service, mercredi 31 octobre, dans la commune d'Oued el-Ma.

Mobilisant un montant de 432,9 millions DA et s'étendant sur une superficie de 30 hectares, cette centrale fait partie de 23 autres centrales similaires mises en service à travers le pays dans le cadre de la stratégie de diversification des sources d'énergie visant la production d'ici 2030 de plus de 22.000 mégawatts.

Il a été également fait état, à l'occasion, de la réservation d'un terrain de 100 hectares dans la commune de Barika dans le cadre de l'extension de cette centrale.

Le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda a insisté sur la nécessaire exploitation de l'énergie solaire dans la wilaya de Batna qui enregistre annuellement 2.800 heures d'ensoleillement.

APS

ESPAGNE

Des élections test en Andalousie

On votait en Espagne ce dimanche 2 décembre, pour la première fois depuis que le socialiste Pedro Sánchez a pris la tête du gouvernement en juin dernier.

L'Andalousie élit son Parlement. Les candidats sont unanimes sur un point : ce qui se passera dans la province autonome aura valeur de test en vue des prochaines élections nationales.
Dans son fief andalou - qu'il dirige depuis 1982 -, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) devrait arriver largement en tête ce dimanche. Mais son avance pourrait se tasser par rapport à 2015, ce qui lui ferait perdre quelques députés.
Et alors que tous les partis ont en tête la perspective d'élections nationales anticipées, la formation du gouvernement andalou risque d'être difficile pour la présidente sortante.
En 2015, Susana Díaz avait été investie avec le soutien de Ciudadanos. Mais le parti libéral, donné en forte progression, prend ses distances, confiant dans ses capacités à répéter son excellente performance catalane. En décembre 2017, Ciudadanos a été propulsé en tête de ces élections en nombre de votes et raflé 36 sièges contre 25 à la précédente législature. Sa chef de file en Catalogne, Inès Arrimadas, est originaire d'Andalousie où elle est venue soutenir la liste régionale. Le Parti populaire est pour sa part, comme au niveau national, en perte de vitesse. Un affaiblissement qui profite, entre autres, à une petite formation d'extrême droite, Vox, qui pourrait obtenir quelques députés au parlement de Séville. Un parti qui fait notamment campagne contre l'immigration illégale, un dossier particulièrement sensible en Andalousie. Une situation inédite dans un pays où l'extrême droite était, depuis le retour de la démocatie en 1978, intégrée au grand parti de la droite espagnole. Et la possibilité d'une alliance locale entre le Parti populaire, Ciudadanos et Vox, n'a pas été exclue par les intéressés...

Deux prisonniers indépendandistes catalans en grève de la faim

Deux dirigeants indépendantistes catalans emprisonnés près de Barcelone, en attente d'un procès pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne en octobre 2017, ont entamé une grève de la faim samedi, a annoncé leur avocat. Jordi Sanchez, ex-président de l'influente association ANC, et Jordi Turull, ancien "ministre" du gouvernement régional catalan, ont pris cette décision pour "sensibiliser" sur leur sort, a déclaré l'avocat Jordi Pina lors d'une conférence de presse à Barcelone.
"*Je n'ai pas recommandé cette action, c'est une décision de mes clients et ils ont tout mon soutien*", a-t-il ajouté, précisant ignorer si les cinq autres dirigeants indépendantistes catalans également détenus à la prison de Lledoners (quelque 70 km au nord de Barcelone) rejoindraient la grève de la faim. Dans une déclaration lue par l'avocat, MM. Sanchez et Turull ont accusé la Cour constitutionnelle espagnole d'empêcher leurs recours contre leur incarcération de parvenir à la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). "*Nous ne renoncerons jamais à notre droit à un procès équitable. Nous ne demandons à la Cour constitutionnelle aucun traitement de faveur. Mais nous n'acceptons pas passivement de discrimination ou de retard indésirable*", ont-ils dit.
Jugeant que cette grève de la faim n'était "*évidemment pas une bonne nouvelle*", le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a estimé qu'elle n'était pas justifiée car les droits des séparatistes détenus sont selon lui respectés. "*Il est important d'insister sur le fait qu'ils bénéficieront d'un procès équitable car nous vivons dans une société fondée sur l'état de droit et où le pouvoir judiciaire est indépendant*", a-t-il dit à des journalistes à Buenos Aires où il participe au sommet du G20. Leur procès est attendu à Madrid début 2019. Au total, 18 dirigeants indépendantistes seront jugés, dont neuf sont détenus y compris les sept de la prison de Lledoners emprisonnés depuis 8 à 13 mois. Le parquet a requis début novembre de lourdes peines de prison ans. Le président de la région catalane, Quim Torra, a exprimé sa "*solidarité*" avec les deux prisonniers, dénonçant "*une violation complète des droits des citoyens*" et estimant que "l*a loi pénale est utilisée à des fins de vengeance*".

BURUNDI

Mandats d'arrêt contre Buyoya

Dans une déclaration, le président de la Commission de l'Union africaine demande à Bujumbura d'éviter de prendre des mesures qui pourraient compliquer le règlement du conflit. La déclaration de Moussa Faki Mahamat intervient au lendemain de la décision du procureur général du Burundi de lancer un mandat d'arrêt contre l'ancien président Pierre Buyoya.
Le président de la commission de l'UA presse Bujumbura de ne rien faire pour compliquer une crise qui l'est déjà bien assez. Dans une déclaration, Moussa Faki Mahamat demande à "*l'ensemble des acteurs concernés*", autrement dit aux autorités burundaises, de s'abstenir de prendre des mesures, y compris "*judiciaires*", de nature à compliquer la recherche d'une solution à la crise. Il n'a pas besoin de mentionner les mandats d'arrêt internationaux que Bujumbura vient de lancer contre l'ex-président Pierre Buyoya pour son présumé rôle dans la mort de l'ex-président, Melchior Ndadaye. L'allusion est transparente.
En clair : l'Union africaine demande au président Pierre Nkurunziza de calmer le jeu et d'assister, fin décembre, au prochain sommet régional sur le Burundi. Mais la déclaration du président de la Commission a du mal à passer à Bujumbura. Si le porte-parole du gouvernement, Prosper Ntahorwamiye, a refusé de s'exprimer sur RFI, l'ambassadeur du Burundi aux Nations unies a réagi de façon cinglante sur les réseaux sociaux. Dans un tweet adressé à Moussa Faki Mahamat, l'ambassadeur Albert Shingiro prie "*certains acteurs de la communauté internationale de ne pas infantiliser le Burundi en s'ingérant dans ses affaires politiques*".

Agences

SYRIE

Damas réclame à l'Onu la fin des frappes de la coalition américano-israélienne

Dans deux messages adressés au secrétaire général de l'Onu et au président du Conseil de sécurité, sur les "*agressions*" américaines et israéliennes contre la souveraineté de la République syrienne, la diplomatie syrienne a fait savoir que les avions de combat de la "Coalition internationale illégale", conduite par les États-Unis, avaient tué au moins 30 civils syriens innocents le 30 novembre dans le village de Chaafa dans la banlieue de Deir Ezzor, dont la majorité sont des femmes et des enfants, a rapporté l'agence Sana.
Le ministère syrien des Affaires étrangères a souligné que "*la poursuite des crimes démontre l'ignorance des valeurs humaines et du droit international par les Etats-Unis qui ont créé cette coalition dans une transgression flagrante des dispositions et des principes du droit international*", a ajouté Sana.
Dénonçant le mutisme des pays et des organisations internationales, vis-à-vis des "crimes" des Etats-Unis et de leur coalition, la diplomatie syrienne a estimé que "*les attaques perpétrées par la coalition illégale*", conduite par Washington, contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, ont les "*mêmes objectifs*" que ceux des agressions israéliennes répétées.
Des raids israéliens ont ciblé jeudi soir "*plusieurs positions*" près de Damas et dans le sud de la Syrie, a indiqué Sana, soulignant que ces attaques sont une "*preuve du soutien apporté par Israël aux groupes terroristes armés et une tentative de faire perdurer la crise en Syrie*".

SÉNÉGAL

Le Président Macky Sall investi par sa coalition Benno Bokk Yakaar

Une cérémonie en présence des chefs d'État africains Adama Barrow, Alassane Ouattara, Georges Weah et Mohamed Abdel Aziz. 10.000 spectateurs - pour la plupart des militants - ont également fait le déplacement. Et ont découvert un Macky Sall en campagne.
Une grande scène, "Macky président" inscrit en lettres rétro-éclairées, la cérémonie d'investiture a des airs de meeting. Pour un Macky Sall candidat qui s'est offert la présence du chanteur Youssou Ndour.
Objectif pour le Président : défendre son bilan. Ce qu'il a fait pendant plus d'une heure. "*Parler du Sénégal est une affaire de cœur, une passion sans fin, parce que pour ma part, le Sénégal est le seul bien éternel que nous avons. C'est aussi pour cela que je continuerai d'accorder la priorité des priorités à la consolidation de la paix en Casamance.*"
Macky Sall a également insisté : il est nécessaire de se rassembler. C'est en tout cas le sens pour lui de la coalition Benno Bokk Yakaar. "*Tous ensemble, fort de la confiance de notre peuple renouvelée à toutes les échéances électorales depuis 2012 ! Vive Benno Bokk Yakaar... vive la grande majorité présidentielle... dans une Afrique unie, libre et prospère !*"
Une démonstration de force à dix jours du début de la procédure officielle pour devenir candidat à la présidentielle.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Le dernier rapport de la Cour des comptes pointe le manque de rigueur budgétaire, la mauvaise gestion des projets et les réévaluations permanentes

Dans un rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016, la situation n'ayant pas substantiellement changé entre 2017/2018, la Cour des comptes relève plusieurs "écarts" par rapport au droit budgétaire et aux principes de bonne gestion, de la part du gouvernement, les indicateurs en T-2018 n'étant que les conséquences des politiques économiques antérieures de 1970 à nos jours et en T-2019 / 2025, un impact positif ou négatif sur la situation ultérieure.

Le dernier rapport de la Cour des comptes pointe le manque de rigueur budgétaire, la mauvaise gestion des projets et les réévaluations permanentes

Dans un rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016, la situation n'ayant pas substantiellement changé entre 2017/2018, la Cour des comptes relève plusieurs "écarts" par rapport au droit budgétaire et aux principes de bonne gestion, de la part du gouvernement, les indicateurs en T-2018 n'étant que les conséquences des politiques économiques antérieures de 1970 à nos jours et en T-2019/2025, un impact positif ou négatif sur la situation ultérieure.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Comment ne pas rappeler que le coût initial de la route Est-Ouest était prévu à 6/7 milliards de dollars et terminera avec les annexes, selon les responsables à environ 13 milliards de dollars. Comment ne pas rappeler également, selon les déclarations des différents ministres qui se sont succédé que le complexe de phosphate de Tébessa, le 18 août 2009 selon l'agence officielle *APS*, le gouvernement annonce officiellement un important projet de phosphate évalué entre 1,5 et 2 milliards de dollars, par la suite l'*APS*, le 18 juillet 2016, citant l'ex-ministre algérien de l'Industrie et des Mines que le conglomérat industriel avec les Indonésiens serait d'un montant de 4,5 milliards de dollars d'investissement afin d'assurer la transformation de cinq millions de tonnes de phosphates marchands en engrais phosphatés, la production d'un million de tonnes d'ammoniac et de 800.000 tonnes de calcium ammonium nitrate et en 2018 ce complexe en partenariat ave les chinois serait évalué à 6 milliards de dollars. Avec ce montant, étant prévu un chiffre d'affaires d'environ 1,9 milliard de dollars en soustrayant les charges qui sont lourdes dans ce type de projet environ 40 %, le profit net pour l'Algérie et le partenaire étranger serait en vitesse de croisière (deux à trois ans après le démarrage prévue en 2022) 1,14 milliards de dollars/an, le retour en investissement (profit net) pas avant horizon 2030. Une autre question qui interpelle les autorités du pays, face à la quatrième révolution économique mondiale 2020/2030/2040 quelle rentabilité pour les usines de montage voitures/camions dont les sorties de devises avec une vitesse de croisière qui ne dépasse pas 25 % sans exportation, clôtureront à 3 milliards de dollars fin 2018 ? Cela nécessite des explications concrètes de l'impact réel de ces projets dans un cadre concurrentiel mondial (qualité/coût), de ces différentes réévaluations qui concernent la majorité des départements ministériels : nouvelle reconfiguration des projets, mauvaise gestion ou manque de management stratégique car pour parler de corruption, il faut avoir des preuves tangibles, expliquant d'en dehors des hydrocarbures et des ses dérivées, les exportations hors hydrocarbures clôtureront à environ 600 millions de dollars fin 2018. Ce manque de rigueur budgétaire ne fera qu'accélérer le processus inflationniste (surcoûts) et l'épuisement des réserves de change alors qu'avec une plus grande rigueur budgétaire, un ciblage précis de projet à valeur ajoutée, la lutte contre les surfacturations, un cours de 60 dollars le baril est amplement suffisant pour amorcer le décollage de l'Algérie (notre interview à *American Herald Tribune* 11 août 2018 et *Africapresse Paris* 10 novembre 2018). D'où l'importance de réhabiliter la Cour des comptes en insistant sur le fait que l'efficacité réelle de tout contrôle doit reposer sur une meilleure gouvernance centrale et locale.

1. Les principes généraux régissant la Cour des comptes

La cour des comptes est régie par l'ordonnance numéro 95-20 du 19 safar 1416 correspondant au 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes modifiée et complétée par l'ordonnance 10-02 du 26 août 2010. Elle a été consacré tant dans l'ancienne constituons que la nouvelle constitution parue dans la loi numéro 16-01 du 26 joumada el oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle. Ainsi l'article 202 de la nouvelle constituions stipule "*qu'il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante, placée auprès du président de la République et l'article 192 que la Cour des comptes est indépendante*. *Elle est chargée du contrôle a posteriori des finances de l'Etat, des collectivités territoriales, des services publics, ainsi que des capitaux marchands de l'Etat*. *Cour des comptes contribue au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques*". La Cour des comptes établit un rapport annuel qu'elle adresse au président de la République, au président du Conseil de la Nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre. La loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'État chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle à posteriori des finances de l'état (article 2), institution à compétence administrative et juridictionnelle (article 3), la Cour des comptes assiste le gouvernement et les deux chambres législatives (APN-Sénat) dans l'exécution des lois de finances, pouvant être saisie par le président de la République, le chef du gouvernement (actuellement le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale. La question centrale est d'avoir une institution indépendante à l'instar de l'urgence de l'indépendance de la justice. Dans tous les pays du monde où existe un état de droit, la Cour des comptes est une institution hautement stratégique. Sa composante est faible ne pouvant pas contrôler les innombrables entités (administration et entreprises publiques), alors qu'uniquement le contrôle de Sonatrach nécessiterait 200 magistrats financiers. Ayant eu l'occasion de visiter ces structures au niveau international et de diriger en Algérie par le passé (pendant la présidence du feu docteur Amir ex-secrétaire général de la présidence de la république), trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relations avec le ministère de l'Intérieur, et celui de l'habitat assisté de tous les walis de l'époque, je ne saurai donc trop insister sur son importance en évitant, comme par le passé, qu'elle ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques. Le nombre par la qualité et non la quantité est certes important car actuellement étant dans l'impossibilité d'avoir un contrôle objectif et exhaustif du fait de la faiblesse du nombre des magistrats. Mais cela n'est pas une condition suffisante pour avoir un contrôle efficace, lui même lié aux contrepoids politiques en fait à la démocratisation de la société. Il faut uniformiser l'action des institutions de contrôle tant politiques que techniques pour avoir une efficacité globale et ce sans verser dans les règlements de comptes, posant d'ailleurs d'une manière objective le problème de la dépénalisation des actes de gestion si l'on ne veut pas bloquer l'initiative des managers qui parfois doivent prendre des décisions au temps réel. Aussi, la problématique posée de l'efficacité de la Cour des comptes dont j'ai été magistrat (premier conseiller et directeur central des études économiques entre 1980/1983 du temps de feu Dr Amir) ayant démissionné fin 2003 de mon plein gré, et d'une manière générale, toutes les institutions de contrôle, y compris celles des services de sécurité est fonction d'une gouvernance globale rénovée.

Si l'on veut lutter contre les surfacturations, les transferts illégaux de capitaux, rendre le contrôle plus efficient, il y a urgence de revoir le système d'information qui s'est totalement écroulé, posant la problématique d'ailleurs de la transparence des comptes, y compris dans une grande société comme Sonatrach. Ayant eu à diriger un audit financier avec une importante équipe avec l'ensemble des cadres de Sonatrach et d'experts, sur cette société, il nous a été impossible de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R'mel et Hassi Messaoud tant du baril du pétrole que le MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité. Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile et dans ce cas la mission de la Cour des comptes serait biaisée. Dans les administrations, disons que c'est presque impossible, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 60 ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires.

2.- Les principales conclusions du rapport de la Cour des Comptes de 2016

Dans son rapport rendu public en novembre 2018 dont la presse algérienne s'est fait l'écho, le rapport de la Cour des comptes met en relief la mauvaise gestion des deniers publics et le manque de transparence. En prenant l'exemple d'un seul ministère mais qui peut être généralisé à la majorité des départements ministériels, à l'origine d'importantes réévaluations, (mauvaise gestion, corruption à travers les surfacturations loin des normes internationales), étant de la responsabilité tant centrale que locale, la Cour des comptes note que des subventions accordées ont été affectées à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été prévues, une violation du code de travail, des projets enregistrés depuis plus de 10 ans et qui n'ont pas été réalisés. Ainsi, le MJS "*a enregistré le non lancement de 1.145 opérations d'équipements pour une autorisation de programme (AP) de 131, 450 milliards de dinars, le nombre de projets relevant du MJS accusant des retards ayant atteint 1.846 projets pour une AP globale définitive de 227.720 milliards DA, alors que la consommation de ce programme a atteint seulement 61, 779 milliards DA, soit 27,13 %. Certains projets réalisés étant l'abandon, comme le cas de la piscine olympique de Constantine qui a consommé un budget de 640 millions DA, pour la raison, non-respect des normes et spécificités techniques (le projet), pas des moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement. Un autre exemple, la piscine à Biskra, dotée d'une enveloppe de 50 millions de dinars, le MJS ayant déclaré ce projet achevé en 2014, tandis qu'en 2016, la même piscine était classée parmi les opérations en cours de réalisation et se trouve dans une situation de dégradation avancée. Un autre exemple que l'on peut généraliser à volonté, projet d'aménagement et d'équipement d'un laboratoire antidopage, inscrit en 2006 parmi les projets du ministère de la Jeunesse et des sports, pour une autorisation de programme de 410 millions DA, n'est pas encore achevé à la date de contrôle en 2018, et ce en raison "*d'une maturation insuffisante des études d'avant-projet détaillés de l'opération d'équipement*", indique le rapport. Cette défaillance a contraint les instances concernées à faire recours aux laboratoires étrangers, notamment lors des évènements sportifs, à l'instar des neuvièmes jeux africains, dont les coûts de dépistage du dopage payés au profit d'un laboratoire étranger ont atteint 49.000 euros. Sur le volet fiscal, la Cour des comptes montre l'absence de prévision des dépenses fiscales qui sont des avantages fiscaux accordés par l'État en vue d'encourager les activités des régions, des entreprises ou des catégories sociales, en renonçant volontairement à une partie de ses revenus fiscaux. La Cour des comptes signale que l'administration fiscale se contente de recenser ces exonération sans déterminer les dépenses fiscales associées aux régimes dérogatoires, et ce, en raison des retards qu'elle accuse dans la mise en œuvre d'un système d'information complet et intégré comportant les différents avantages octroyés. Le coût des dépenses fiscales accordées par l'administration des Douanes, en 2016, ayant atteint 496,021 milliards de dinars. Le rapport précise que le total des exonérations fiscales, selon les informations transmises à la Cour des comptes par la Direction générale des impôts (DGI) et la direction des grandes entreprises, diffère du montant figurant dans le rapport de présentation de l'avant-projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2016, émanant du ministère des Finances avec un écart de 499,632 milliards de dinars. Notant l'absence de mécanismes de prévision des dépenses fiscales et de leur impact, pour la Cour des comptes, les dépenses fiscales comportent des risques élevés, liés principalement à l'absence de suivi des avantages accordés par les services de l'administration fiscale, en particulier, le manque de respect des promoteurs des projets d'investissement de leurs engagements durant la période d'exonération. Concernant les obligations de déclaration et de paiement des cotisations de sécurité sociale de certains ministères, contrairement aux dispositions de la loi numéro 83-14 du 2 juillet 1983 relative aux obligations des assujettis, modifiée et complétée, les ministères de la Communication et des Moudjahidine n'ont pas, procédé à la souscription d'une déclaration annuelle des salaires et des salariés Ainsi, l'examen des situations relatives aux cotisations de sécurité sociale au titre de l'année 2016 élaborées par la Cnas, les déclaration des ministères de la Santé, du Travail, de la Communication et des Moudjahidine ainsi que la Trésorerie centrale d'Algérie, a mis en évidence l'existence d'écarts substantiels et des incohérences entre les chiffres présentés. Le montant des créances détenues par la Cnas à l'encontre des ministères du Travail, de la Santé, de la Solidarité nationale, de la Communication, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et des Moudjahidine, relatives aux cotisations de sécurité sociale au 31 décembre 2015 est estimé à plus de 338 millions de dinars. Exemple, pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, 14 clubs professionnels n'ont pas payé les cotisations de la sécurité sociale et l'IRG (impôt sur le revenu global) d'un montant de 3,607 milliards de dinars et certains clubs ne procèdent même pas à la déclaration de leurs employés en violation des dispositions de l'article 66 et 67-4 du code des impôts directs et taxes assimilées. Fait important, que révèle la Cour des comptes, l'importance des postes vacants s'expliquant, d'une part, par le gel du recrutement décidé dans le cadre de la Fonction publique, et d'autre part, par la non promulgation des textes fixant l'organisation de certains organismes publics, environ 378.551 ont été recensés par la Cour des comptes, dans son rapport contre 371 386 postes en 2015 et 360.452 en 2014, le plus important étant localisé au niveau du ministère de l'Éducation nationale avec 65.866 postes (9,09 %), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec 19.291 postes vacants (9,30 %), le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec 10.453 postes vacants (15,58 %), le ministère de la Santé, évalué à 4.358. Par catégories professionnelles, les corps spécifiques représentent 26 %, suivis des corps communs avec un taux de 5 % et des postes supérieurs avec 4 %. Enfin dans la partie du rapport consacrée aux dépenses de l'État en 2016, il a été constaté une forte concentration des dépenses en fin d'année et l'importance des consommations réalisées durant la période complémentaire, plusieurs ministères ayant fortement accéléré le rythme de consommation de leurs budgets à la fin de l'année 2016, ces volumes de dépenses sur le seul dernier mois de l'année ayant atteint des taux oscillant entre 45 % et 75 %, du total des dépenses, montrant le manque de rigueur budgétaire.

3.- Un contrôle efficace suppose la délimitation claire des responsabilités

Certes, l'Algérie possède des institutions, mais il s'agit de les dynamiser si l'on veut un État de droit condition pour un développement durable et surtout être crédible tant au niveau national qu'international. Les textes juridiques sont une condition nécessaire mais non suffisantes : l'important est d'agir sur le fonctionnement de la société algérienne, fonction des rapports de force des différentes composantes politiques, économiques et sociales internes et des enjeux géostratégiques mondiaux, afin que ces lois soient applicables. Les textes prévoient de renforcer les prérogatives de la Cour des comptes dans la nouvelle constitution. Mais cela n'est pas une question de lois ou de textes juridiques mais la volonté politique de luter contre la corruption et la mauvaise gestion, existant mais existent un divorce avec la pratique. En effet, l'ordonnance 2010 élargit les missions de la Cour des comptes quant au renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics. "*La Cour des comptes exerce un contrôle sur la gestion des sociétés, entreprises et organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les collectivités locales, les établissements, les entreprises ou autres organismes publics détiennent, conjointement ou séparément, une participation majoritaire au capital ou un pouvoir prépondérant de décision*". Ainsi, la Cour des comptes s'assurera de l'existence, de la pertinence et de l'effectivité des mécanismes et procédures de contrôle et d'audit interne, chargés de garantir la régularité de la gestion des ressources, la protection du patrimoine et des intérêts de l'entreprise, ainsi que la traçabilité des opérations financières, comptables et patrimoniales réalisées. Un autre article de l'ordonnance en question, en l'occurrence le 27 bis, stipule que "*si la Cour des comptes relève des faits de nature à justifier une action disciplinaire à l'encontre d'un responsable ou d'un agent d'un organisme public soumis à son contrôle, par référence au statut de ce dernier, elle signale ces faits à l'autorité ayant pouvoir disciplinaire à l'encontre du responsable ou de l'agent concerné*".

●●●

●●●

L'ordonnance prévoit le pouvoir de consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi de règlement budgétaire et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale dont, en premier lieu, le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics. En second lieu, il est question du renforcement de "*l'efficacité du contrôle de la Cour des comptes à travers l'obligation faite aux responsables des collectivités et organismes qu'elle contrôle de communiquer ses conclusions aux organes délibérant dans un délai maximal de deux mois, tout en tenant informée la Cour des comptes des suites réservées*". La Cour des comptes devrait travailler en étroite collaboration avec l'Office central chargé de la prévention et de la répression de la corruption. L'accent a été mis sur la modernisation de cet outil permettant de mieux contrôler l'économie nationale afin de lutter efficacement contre toute forme de détournement et atteinte aux deniers publics et au patrimoine national. Se pose cette question : les procédures de la Cour des comptes en Algérie répondent-elles aux normes internationales ? Dans plusieurs rapports publiés par l'UE, les pairs encouragent la Cour des comptes algérienne à résoudre certains problèmes identifiés lors de la revue, notamment, la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision ; la couverture limitée des contrôles ; le manque de standardisation des méthodes de travail ; la non publication et la diffusion restreinte des rapports de la Cour. La loi algérienne oblige la Cour des comptes à un rapport annuel dont en principe les conclusions doivent être publiques, mais tout dépend de la volonté politique de réhabiliter les prérogatives de cette Institution stratégique loin de toutes pressions, renvoyant à l'instauration d'un État de Droit, l'Algérie s'est engagée à respecter les normes internationales et a signé plusieurs conventions de lutte contre la corruption qui existe de par le monde mais qui prend en Algérie des proportions alarmantes menaçant la sécurité nationale. Et pourtant les procédures de contrôle et d'investigation sont inspirées des normes internationales, notamment celles élaborées par l'Intosai dont l'apurement des comptes des comptables publics est un acte juridictionnel portant sur l'exactitude matérielle des opérations de recettes et de dépenses portées au compte du comptable public ainsi que leur conformité avec les lois et règlements en vigueur, la reddition des comptes, tout comptable public est tenu de déposer son compte de gestion au greffe de la Cour des comptes en conservant les pièces justificatives qu'il doit mettre à la disposition de l'institution. Les ordonnateurs des organismes publics sont également tenus de déposer leurs comptes administratifs dans les mêmes formes, le contrôle de la discipline budgétaire et financière s'assure du respect des règles de discipline budgétaire et financière et prononce des amendes à l'encontre des responsables ou agents des institutions, établissements ou organismes publics ayant commis une faute ou irrégularité préjudiciable au Trésor public ou à un organisme public. Selon les normes internationales, qui devraient s'appliquer en Algérie, le contrôle de la qualité de gestion a pour finalité d'apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des fonds et valeurs gérés par les services de l'Etat, les établissements et organismes publics et enfin l'évaluation des projets, programmes et politiques publiques, la Cour des comptes participant à l'évaluation, au plan économique et financier, de l'efficacité des actions, plans, programmes et mesures initiées par les pouvoirs publics en vue de la réalisation d'objectifs d'intérêt national et engagés directement ou indirectement par les institutions de l'État ou des organismes publics soumis à son contrôle.

4.- Un contrôle efficace suppose un État de Droit et des institutions crédibles

Au moment où entre 2019/2022 les ajustements économiques et sociaux seront douloureux avec la chute des recettes des hydrocarbures, supposant un sacrifice partagé, cela pose la problématique de la moralisation de la vie politique et économique de toute la société algérienne réhabilitant le travail et l'intelligence, sans laquelle aucun développement à terme ne peut se réaliser. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition depuis 1986 ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences ministérielles donc du politique où la loi sur l'autonomie des entreprises publiques de 1990 n'a jamais été appliquée. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective et renvoie au blocage systémique, les managers prenant de moins en moins d'initiatives ? Or, la Cour des comptes, qui doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations et donc éviter ce classement déplorable de l'Algérie au niveau des institutions internationales. Mais je ne saurai trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose État/citoyens. Quelle conclusion tirer ? C'est que le fondement de tout processus de développement comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques à la lumière des espérances concrètes sur le terrain repose sur des instituions crédibles et c'est une loi universelle. La dynamisation pas seulement la Cour des comptes mais également le Conseil national de l'énergie, le Conseil économique et social, la bourse d'Alger et du Conseil de la concurrence, qui conditionnent le développement de l'Algérie comme adaptations tant aux facteurs internes qu'au mouvement du nouveau monde, sera fonction de rapports de forces, renvoyant donc à d'autres sphères que l'économique, en un mot au Politique. En fait leur dynamisation pour leur léthargie trouve son essence dans des enjeux importants de pouvoir concernant l'approfondissement ou pas des réformes structurelles tant dans le domaine politique, économique culturel que social. Car, force est de reconnaître qu'en ce mois de juin 2018, Sonatrach 'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach (plus de 98 % directement et indirectement des recettes en devises) et que l'Algérie a une économie de nature publique avec une gestion administrée centralisée, du fait que les réformes structurelles de fond tardent à se concrétiser sur le terrain. Par exemple actuellement, il existe actuellement une véritable cacophonie qui faute de vision stratégique rendant urgent la dynamisation des institutions citées : par exemple deux secteurs névralgiques, celui de l'industrie et du commerce navigant à vue, mais cela concerne bon nombre d'autres segments. Il y a lieu d'éviter de vivre éternellement sur l'illusion de la rente permanente. Aucun pays à travers l'histoire ne s'est développé grâce uniquement aux matières premières. Il n'y a de richesses que d'hommes. De grandes mutations géostratégiques s'annoncent inéluctables. Le XXIe siècle sera dominé par l'émergence de réseaux décentralisés, qui remplaceront les relations personnalisées d'État à État dans le domaine des relations économiques et de l'intelligence artificielle (le primat de la connaissance) qui révolutionnera tout le système économique mondial. Les responsables algériens s'adapteront –ils à nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront t-ils toujours sur des schémas mécaniques dépassés des années 70 / 80 conduisant le pays à l'impasse ? Toutefois évitons toute sinistrose. Si les conditions d'adaptation aux nouvelles mutations mondiales, de la bonne gouvernance, de la valorisation du savoir, l'Algérie, fortes de ses importantes potentialités pour une économie diversifiée, peut devenir un pays pivot et facteur de stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Toute déstabilisation de l'Algérie, comme je le soulignais dans deux interviews récentes (2016/2017), l'une aux USA, à l'American Herald Tribune et l'autre en France à la *Tribune.fr*, aurait des répercussions géostratégiques sur toute la région.

ALGER

Le prix Miriam-Makeba décerné à la Fondation éponyme et au Fespaco

Le prix international "Miriam-Makeba de la créativité artistique" a été décerné pour la première fois vendredi à Alger au Fespaco, le plus vieux festival de cinéma en Afrique et à la Fondation sud-africaine portant le nom de la voix légendaire du continent et symbole de la lutte anti-apartheid.

Le jury, présidé par l'Égyptien Mohamed Salamaoui, a remis lors d'une cérémonie à l'auditorium du palais de la culture Moufdi-Zakaria, une récompense pécuniaire d'une valeur de 80.000 dollars au Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou), pour son "*apport à la promotion du cinéma et à la culture africains*".

Créé en 1969, le Fespaco continue d'exister en dépit de difficultés de financement qui n'ont pas dissuadé ses organisateurs à œuvrer pour la "*préservation de l'unité africaine*" dans sa diversité linguistique, culturelle et identitaire, a expliqué le jury.

La fondation Miriam-Makeba de Johannesburg, quant à elle, a été récompensée de 20.000 dollars, pour sa contribution à préserver la mémoire de cette artiste plurielle, engagée dans le combat contre le racisme et la ségrégation. Plus d'une centaine de candidatures provenant d'auteurs de 40 pays d'Afrique ont été reçues par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) qui finance ce prix. Doté de 100.000 dollars, le prix Miriam-Makeba a été ouvert, pour sa première édition, aux artistes résidant en Afrique et ceux justifiant d'un statut de réfugié hors du continent.

Le prix récompense les meilleures œuvres artistiques, toutes disciplines confondues provenant d'artistes et créateurs ou d'organisations et institutions oeuvrant pour la promotion de la culture dans le continent.

Présent à la cérémonie, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé dans son allocution d'ouverture que le prix Miriam-Makeba était une reconnaissance de l'Algérie à cette artiste militante et porte-voix de la culture du continent.

Le ministre de la Communication Djamel Kaouane, des personnalités culturelles et politiques ainsi que membres du corps diplomatique accrédité à Alger ont assisté à la cérémonie, close par un concert animé par la chanteuse cap-verdienne Solange Cesarovna. Née en Afrique du Sud en 1932, Miriam Makeba était l'une des voix les plus connues dans son pays comme à l'étranger, où elle accède à la célébrité grâce à ses prises de position contre l'apartheid. Naturalisée algérienne, l'artiste avait participé à plusieurs manifestations en Algérie notamment le premier Festival panafricain en 1969 à Alger et les célébrations du 10e anniversaire de l'Indépendance en 1972. A l'écran, l'artiste est connue pour son rôle dans le film anti-apartheid *Come-Back Africa* du cinéaste américain Lionel Rogosin, sorti en 1960.

Myriam Makeba s'est éteinte en Italie en 2008, trois ans après avoir mis fin à sa carrière artistique.

OUVERTURE DE CIRTA SHOW

Hommage au comédien Bachir Benmohamed

Un hommage appuyé a été rendu samedi au comédien Bachir Benmohamed, plus connu sous le sobriquet de "Ammi Bachir", lors de la cérémonie d'ouverture de la troisième édition des Journées nationales universitaires du One man-woman show, "Cirta show", tenues à la faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Boubnider, (Constantine 3).

L'hommage se veut une reconnaissance au parcours de cet homme de théâtre, connu par le grand public pour ses rôles dans les série télévisées *Rih tour* et *Mani Mani* où encore *Aâssab oua aoutar*.

Affaibli par la maladie et n'ayant pas pu faire le déplacement, Bachir Benmohamed ou "Ammi Bachir" comme aiment à l'appeler ses fans, a été longuement applaudi au travers de ses œuvres au cours d'une cérémonie haute en couleurs, où plusieurs scènes de la série *Aâssab oua aoutar* ont été présentées, mais également des témoignages apportés par ses compères de toujours Anter Hellal et Nouredine Bechkri.

Organisée par les œuvres universitaires de Constantine-Aïn El Bey sous la tutelle de l'Office national des œuvres universitaires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la 3e édition de "Cirta Show", ouverte en présence de plusieurs membres des assemblées élues de Constantine et figures connues du théâtre local et national, verra la participation de plus de 50 jeunes talents, venus de plusieurs universités du pays pour se disputer les cinq prix de cette compétition artistique. Le président des œuvres universitaires de Constantine, Mohamed Laaiour a indiqué que les lauréats seront désignés par un jury composé de professionnels et présidé par le comédien Djamel Dekkar, ajoutant que tous les spectacles prévus pour cette édition auront pour thème "*la citoyenneté*".

Devant se poursuivre jusqu'au 4 décembre prochain, "Cirta show" donnera également lieu à des ateliers de dessin, de poésie, d'écriture scénique et de comédie.

FESTIVAL DU THÉÂTRE HUMORISTIQUE DE MÉDÉA

La pièce "Tic-tac boom" représentée du TRC

La pièce *Tic-tac boom*, coproduite en 2018 par le théâtre régional de Constantine Mohamed-Tahar-Fergani et la coopérative culturelle El Massil, représentera la wilaya de Constantine au 12e Festival national de théâtre humoristique de Médéa, prévu du 3 au 7 décembre, apprend-on samedi, du président d'El Massil, Salah-Eddine Torki.

Co-réalisateur de la pièce avec Serhane Daoudi, Torki a précisé que *Tic-tac boom* rivalisera avec six (6) autres œuvres pour les prix de ce festival dont le jury sera présidé par le réalisateur de théâtre, Ahmed Khoudi.

Comédie noire, *Tic-tac boom* est interprétée par le trio Faïza Bibech, Serhane Daoudi et Salah-Eddine Torki. Elle est adaptée de la pièce *Add tanazouli li Macbeth* (Compte à rebours de Macbeth) de l'Irakien Abdennabi Ezzaïdi, selon la même source qui précise que la figure centrale de l'œuvre est un malade mental se prenant pour un général de l'armée et un grand chef redouté dont la maison a été piégée d'une bombe à compte à rebours qu'il tente de trouver et désamorcer.

Lors de l'édition 2017 du Festival de Médéa, la pièce *Pirates kharaïb* également coproduite par le TRC Mohamed-Taher Fergani et la coopérative El Massil avait décroché les prix de la meilleure interprétation masculine (Djamel Mezaouri) et de la meilleure mise en scène (Karim Boudchich).

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Yasmina Khadra président d'honneur du prochaine édition

Le romancier algérien Yasmina Khadra a été désigné président d'honneur du Salon international du livre de Québec (Silq) au Canada, a rapporté jeudi 29 novembre 2018 Radio Canada sur son site Internet.

Yasmina Khadra est né en 1955 à Kenadsa dans la wilaya de Béchar. Ses travaux ont été traduits dans plus de 40 langues. Il a reçu des prix prestigieux, notamment le Grand prix de littérature Henri-Gal décerné par l'Académie française en 2011. Il a également été fait Chevalier de la Légion d'honneur (France). *Les Anges meurent de nos blessures*, *L'attentat* et *Les Hirondelles de Kaboul*, *A quoi rêvent les loups*, *Les Sirènes de Bagdad, Ce que le jour doit à la nuit* et *L'Automne des chimères* sont ses principaux ouvrages. Plusieurs de ses livres ont été adaptés au cinéma. Il sera à Québec du 10 au 14 avril dans le cadre de la prochaine édition du Silq.

Un placenta artificiel pour comprendre les grossesses pathologiques

Inscrivez-vous à la lettre d'information La quotidienne pour recevoir nos toutes dernières Actualités une fois par jour. Quand le placenta ne fonctionne pas correctement, "*cela peut provoquer de graves problèmes, tels que la pré-éclampsie ou une fausse couche. [...] Mais notre connaissance de cet organe important est très limitée car nous manquons de bons modèles expérimentaux*", a expliqué dans un communiqué Margherita Turco, auteure principale de l'étude publiée dans la revue scientifique *Nature*. La pré-éclampsie trouve son origine dans un dysfonctionnement du placenta. Selon l'Organisation mondiale de la santé, environ 47.000 femmes sont mortes en 2015 de ce symptôme caractérisé par une forte hypertension artérielle et une présence excessive de protéines dans les urines. Généralement, la recherche médicale teste d'abord sur des animaux le potentiel et la fiabilité des nouveaux traitements destinés à l'homme. Mais "*le placenta humain est très différent de celui des autres espèces, donc les modèles animaux ne fonctionnent pas vraiment*", a souligné au cours d'une conférence de presse Ashley Moffett, professeur au département de pathologie de l'université de Cambridge, qui travaille depuis plus de 30 ans sur la culture des cellules placentaires. Son équipe de recherche est parvenue à isoler et à cultiver des cellules appelées trophoblastes, qui se forment seulement quelques jours après la fécondation et qui deviennent ensuite le placenta et le cordon ombilical.

Des organoïdes pour étudier les anomalies du placenta

Les scientifiques ont ainsi créé ce qu'ils appellent des "*mini-placentas*", qui reproduisent in vitro le fonctionnement de placentas réels et sécrètent notamment les hormones et les protéines qui modifient le métabolisme des femmes pendant la grossesse. Ils espèrent que ce modèle "*organoïde*" permettra de mieux étudier les anomalies dans le développement du placenta, qui peuvent empêcher l'embryon de s'implanter correctement ou provoquer des problèmes dans la suite de la grossesse. Cela devrait aussi aider à voir comment les médicaments pris par la mère affectent le placenta et à comprendre pourquoi certaines infections passent cette barrière naturelle (comme le virus Zika) alors que d'autres non (comme celui de la dengue, pourtant proche). L'an dernier, la même équipe de Cambridge est parvenue à reconstituer en culture des muqueuses utérines – le tissu qui recouvre la paroi interne de l'utérus et dans lequel s'implante le placenta en cas de grossesse.

Agences

Le café en capsules est-il dangereux pour notre santé ?

Alors que le café est une des boissons les plus consommées dans le monde, ce breuvage décliné en capsules pour les machines dédiées interroge...

En effet, le café en capsules contient du furane, une molécule toxique pour le foie (à haute dose) et utilisée habituellement comme réactif ou précurseur en chimie organique.

Dans le monde, le café est très populaire. En France, il s'agit même de la deuxième boisson la plus consommée après l'eau ! Devant faire l'objet d'une attention particulière quant à sa consommation, il faut savoir que le café a été étudié par des biologistes moléculaires afin de déterminer le nombre idéal de cafés par jour pour avoir une bonne santé cardiaque.

Des chercheurs ont également annoncé avoir développé un implant capable de libérer des médicaments contre le diabète après avoir détecté la présence de caféine dans le sang. Ainsi, il se pourrait que dans un avenir plus ou moins proche, il soit question de remplacer les injections d'insuline par le café pour les diabétiques.

Café filtre VS café en capsule

Avec l'avènement des machines à capsules, le café préparé pour une telle utilisation est devenu très populaire – surtout pour son côté pratique – puisqu'il s'en vend des millions chaque jour. En 2013, une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a mené une enquête portant sur une dizaine de marques de capsules. Le but était de comparer leur teneur en différents composés chimiques par rapport au café filtre. L'étude en question avait conclu que les éléments tels que le cobalt, le chrome, l'étain, le nickel, le cuivre, le zinc ainsi que l'acrylamide se trouvaient en teneur moyenne légèrement plus élevée dans le café en capsule que pour le café filtre.

Si l'étude avait fini par estimer que le principal danger du café en capsule était incarné par la surdose de caféine, une autre substance pouvait poser problème. Il s'agit du furane, un arôme qui se forme à haute température lors de la torréfaction. Or, le furane est considéré comme étant un possible cancérogène.

Dans une publication de 2017, l'Autorité européenne pour la sécurité alimentaire (EFSA) reconnaissait des lacunes dans nos connaissances sur la toxicité du furane et des méthylfuranes et sur l'exposition à ces substances. Il a toutefois été admis que la consommation d'aliments en contenant – café mais aussi céréales, pots pour bébé ou pain grillé – n'était pas dangereuse. En revanche, il y aurait de quoi s'inquiéter en ce qui concerne les très grands consommateurs de ces produits, sans que davantage de détails n'aient été précisés. Néanmoins, dans le cas du café en capsules, il faudrait boire une vingtaine de tasses par jour pour être inquiété !

La santé des personnes vulnérables de plus en plus menacée par le changement climatique

La santé des personnes vulnérables de plus en plus menacée par le changement climatique

Coups de chaud, maladies cardiovasculaires ou rénales... Les problèmes de santé liés à la chaleur augmentent dans le monde à cause des effets du changement climatique sur les personnes âgées, les urbains et les patients.

L'Europe est plus vulnérable que l'Afrique et l'Asie du Sud-Est car elle compte davantage de personnes âgées qui vivent dans les villes, où les effets de la chaleur peuvent être particulièrement ravageurs, selon ce rapport paru dans la revue médicale *The Lancet* et signé par des experts internationaux.

"*La santé mondiale dans les siècles à venir dépendra de la nature et de l'échelle des réponses que nous apporterons au changement climatique*", a souligné l'une des auteurs de ces travaux, la professeur Hilary Graham de l'université britannique de York.

Compte à rebours

Ce rapport annuel, baptisé "*Compte à rebours sur la santé et le changement climatique*", mesure 41 indicateurs-clés concernant ces deux sujets. Son édition 2018 est publiée à quatre jours de l'ouverture en Pologne de la 24e conférence mondiale sur le climat (COP24).

"*En 2017, plus de 157 millions de personnes vulnérables âgées de plus de 65 ans ont été exposées dans le monde à des vagues de chaleur, soit 18 millions de plus qu'en 2016*", souligne le document.

"*Conséquence de la hausse des températures provoquée par le changement climatique, les populations vulnérables sont exposées à des coups de chaleur, ce qui augmente leur risque de développer des maladies cardiovasculaires et rénales*", estiment les auteurs. Ces populations vulnérables sont les "*plus de 65 ans, les habitants des villes et les patients atteints de maladies cardiovasculaires, de diabète et de maladies respiratoires chroniques*".

Ce phénomène menace non seulement la santé mondiale, mais aussi les économies nationales. "*En 2017, 153 milliards d'heures de travail ont été perdues à cause de l'exposition à la chaleur, soit 62 milliards de plus qu'en 2000*", particulièrement "*en Inde, en Asie du Sud-Est, en Afrique subsaharienne et en Amérique du Sud*", indique le rapport. Quelque 80 % des heures de travail perdues l'ont été dans le secteur de l'agriculture (122 milliards), 17,5 % dans le secteur de l'industrie (27 milliards) et 2,5 % dans le secteur des services (4 milliards).

Le rapport pointe enfin l'insuffisance des budgets consacrés à adapter les systèmes de santé à l'augmentation des températures.

VOLLEY-BALL

Les clubs contestataires maintiennent leur boycott jusqu'au règlement de leurs problèmes

Les présidents des clubs de volley-ball qui animent le championnat d'Algérie de Super-Division (messieurs) et de Nationale Une (dames), ont décidé, samedi à Blida, de poursuivre le boycott de la compétition, jusqu'au règlement de leurs problèmes, au plan financier notamment.

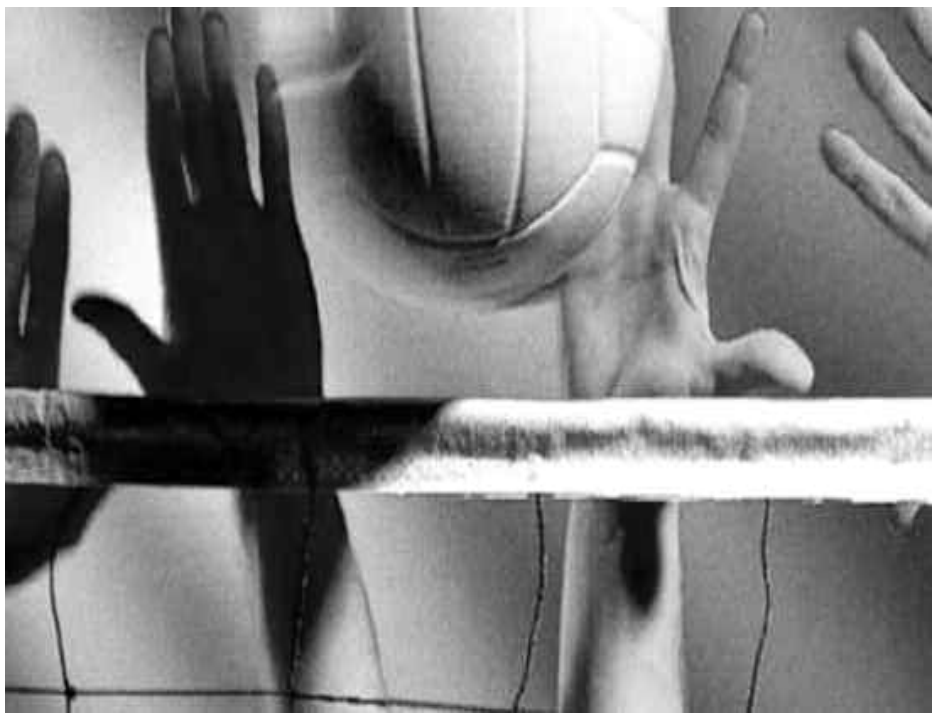

En effet, en dépit des appels du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, lancés à leur intention, pour reprendre les compétitions, les présidents des clubs ont maintenu le choix de boycott du championnat national, dont le début a été reporté à maintes reprises depuis le 1er novembre écoulé. Dans leurs interventions à cette rencontre les ayant réunis avec le président de la FAVB, au centre de loisirs scientifiques de Blida, les présidents de club ont soutenu que la décision d'entamer les compétitions est tributaire de l'examen des différents problèmes posés.

Ils ont notamment exigé du président de la FAVB de soumettre le problème de manque de finances, qui est, selon eux, "*un problème commun à la majorité des clubs*", au ministre de la Jeunesse et des Sports, tout en appelant ce dernier à la "*prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer leur situation, qui impacte négativement sur les résultats de leurs clubs sur le terrain*".

Selon Djamel Kharissat, président du NR Bordj Bou Arréridj les "*subventions étatiques accordées aux clubs ne couvrent pas tous les frais des clubs de volley-ball*". Une vision corroborée par le président du WA Tlemcen, Hakim Ben Abdellah, qui a critiqué le "*soutien considérable*" accordé par l'État aux clubs de football et au développement de ce sport "*aux dépens d'autres disciplines sportives, dont le volley-ball*" qui est, selon lui, "*insuffisamment soutenu en dépit de ses bons résultats sur le terrain*". Outre le manque de soutien financier, les intervenants ont, également, abordé le manque de formation et d'encadrement accusés par les clubs, tout en appelant au soutien des structures dédiées à ce sport. Après avoir insisté auprès des présidents de club sur le fait que la décision de boycott n'est pas la "*meilleure solution pour venir à bout de ce blocage préjudiciable pour l'avenir du volley-ball national*", a-t-il dit, Mustapha Lemouchi s'est engagé à transmettre leurs doléances au ministère de tutelle, tout en les appelant à privilégier la "*sagesse et le dialogue et à assumer leurs responsabilités*".

A noter que sur les 22 clubs animant le championnat national de volley-ball messieurs et dames, seul le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté sur le terrain à l'occasion de la première journée.

ELIMINATOIRE DE BASKET/AFROLEAGUE

7 clubs engagés au tournoi de Radès

Sept clubs, dont le GS Pétroliers, ont confirmé leur participation au tournoi qualificatif (zone 1) à la phase finale de l'AfroLeague 2019 de basket-ball, du 10 au 15 décembre à Radès (Tunisie), ont annoncé samedi les organisateurs. Outre le représentant algérien, la compétition verra la participation de six autres clubs dont l'équipe organisatrice l'ES Radès (Tunisie), aux côtés de la JS Kairouan (Tunisie), de l'AS Salé et du Widad Casablanca (Maroc), d'Al Ittihad et d'Al Ahly (Libye).

Tous les matches auront lieu à la salle Taoufik-Bouhima de Radès. Dans le but de redynamiser la compétition des clubs africains, la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA Afrique) a reformulé la Coupe d'Afrique des clubs champions (ACC) en FIBA AfroLeague, dont la première édition débutera en janvier 2019 avec la participation de 16 clubs. Les 16 équipes obtiendront leur ticket pour l'AfroLeague à travers des éliminatoires régionales (Zone 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la Fiba Afrique). Les éliminatoires pour la première édition de la Fiba AfroLeague ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'à la mi-décembre 2018, tandis que la phase finale se déroulera du 11 janvier au 21 avril 2019 dans différentes villes africaines. A ce jour, les clubs qualifiés pour la Fiba AfroLeague sont Al Ahly d'Égypte, vainqueur des éliminatoires de la zone 5, Smouha (Égypte), les Angolais de Primeiro de Agosto et Petro de Luanda, et Ferroviario da Beira (Mozambique), qui ont terminé respectivement premier, deuxième et troisième des éliminatoires de la zone 6.

LIGUE 2 / NC MAGRA

Un promu aux grandes ambitions

La formation du NC Magra a revu ses ambitions à la hausse à l'occasion de sa première saison en Ligue 2 Mobilis de football, terminant la phase aller de la compétition à la 3e place au classement avec 27 points, à trois longueurs de l'ASO Chlef, détenteur du titre honorifique de champion d'automne.

"*Dieu merci, les bons résultats enchaînés depuis le début de l'exercice nous ont permis de revoir nos ambitions à la hausse. On tablait sur 20 à 21 points, mais nous nous sommes retrouvés avec 27 unités et une place sur le podium*", a jubilé le président du club Azzedine Bennacer.

Le club, fondé en 1998, a terminé la première partie de la saison sur une victoire décrochée vendredi à domicile face au RC Kouba (1-0).

"*Si nous arrivons à poursuivre notre parcours sur cette dynamique et dans le cas où tout le monde s'unit dans l'intérêt du club, nous aurons de réelles chances d'accéder en Ligue 1. Notre objectif au départ était d'éviter de perdre chez nous et de grignoter le maximum de points à l'extérieur*", a-t-il ajouté, tout en saluant "*le travail accompli par l'entraîneur Aziz Abbès et la volonté des joueurs*".

Après une entame de saison laborieuse, la formation du NC Magra a réussi à retrouver son équilibre, réalisant notamment de retentissantes victoires en déplacement face à Blida et à Skikda. L'équipe a concédé quatre défaites en 15 matchs, dont une à la maison face à l'Amel Boussaâda (2-0) dans le derby du Hodna.

Appel aux actionnaires et sponsors pour renflouer les caisses

Mais au moment où l'équipe traverse une période faste en championnat, le président du NCM n'a pas omis de lancer un appel pour venir en aide au club, confronté depuis le début de l'exercice à des problèmes financiers. "*Le club a besoin de ses enfants pour lui venir en aide sur le plan financier, j'invite les amoureux de l'équipe à mettre la main dans la poche*", a souligné Azzedine Bennacer, qui précise que "*la masse salariale du club ne dépasse pas les 600 millions de centimes, une somme dérisoire par rapport aux autres pensionnaires de la Ligue 2*". Le club, contraint de recevoir ses hôtes au stade du 8-Mai-1945 de Sétif lors des premières journées de la compétition, avait rencontré beaucoup de soucis dans les déplacements. En effet, le stade communal de Magra n'avait pas été homologué par la Ligue de football professionnel avant que cette dernière ne lève l'interdiction. Pour ne pas mettre une pression inutile sur ses joueurs, Azzedine Bennacer a indiqué que l'objectif principal du NCM était d'assurer le maintien "*même si les résultats enregistrés jusque-là n'étaient guère attendus*".

Côté statistiques, le NC Magra a marqué 16 buts, alors que sa défense en a encaissé 12, soit la 5e meilleure arrière-garde du championnat après celles de l'Amel Boussaâda, du MCE Eulma, du RC Relizane et du leader l'ASO Chlef.

L'effectif de l'équipe de Magra est un mix de jeunesse et d'expérience représentée par Abdelhalim Nezouani (33 ans), Farès Hamiti (31 ans) et Nabil Bibi (31 ans).

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Tipaza
NIF : 0997422603375119

Avis D'infructuosité N°0130 - 18

Conformément aux dispositions des articles 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés d'opérations publiques et délégations de service public ;

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe que le 2 éme avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°0098 /2018 relatif à la réalisation des RAR en TCE des : 60 /100/2000 LPL/RHP Y compris VRD des 100 /2000 Logements à Gouraya Tranche 2009 Wilaya de TIPAZA.

Publié dans le quotidien national «الحوار » en date du 13/09/2018 et «Midi Libre » du 13/09/2018 a été déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres en date du 30/10/2018.

Cause Offre excessif.

Midi Libre n° 3556 - Lundi 3 décembre 2018 - Anep 836 345

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Kafta de sardines grillées

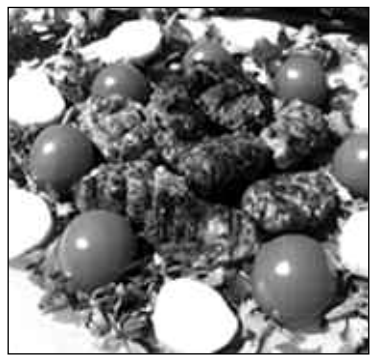

Ingrédients
2 kg de sardines
1.500 g de graisse de mouton finement hachée
1 bouquet de persil haché
3 oignons hachés
1 pincée de piment doux
1 pincée de cumin
Piment fort, gingembre
Sel, poivre

Préparation
Nettoyer les sardines, retirer les peaux et les petites arêtes pour obtenir des filets et les passer au moulin à légumes. Mettre dans un saladier les sardines moulues, la graisse de mouton hachée, le persil haché, les oignons hachés, le piment doux et fort, le cumin, le gingembre, le poivre et le sel, malaxer le mélange avec les mains jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
Façonner des boudins avec la pâte de sardine, les aplatir délicatement avec les mains.
Faire griller les boudins de sardine des deux côtés sur feu de charbon de bois.
Servir aussitôt.

Biscuits aux deux chocolats

Ingrédients
3 œufs
75 g de sucre
85 g de beurre
50 g de farine
200 g de chocolat noir
1 tablette de chocolat blanc

Préparation
Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C, 350°F).
Mélanger dans une jatte les œufs entiers, la farine, le sucre puis mettre le tout au réfrigérateur.
Faire fondre le chocolat noir au bain marie avec le beurre.
Incorporer au mélange précédent, puis verser la préparation dans les petits moules et enfoncer légèrement dans chaque petit moule un carré de chocolat blanc.
Faire cuire pendant 8 minutes environ.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les épluchures en... soins

Épluchures, marc de café, pétales de fleurs fanées, sachets de thé, eaux de cuisson... tout ce que nous considérons comme déchets peuvent nous être encore utiles et même nous apporter un certain bien-être.

Réveillons donc notre conscience écologique, cela nous fera autant de bien qu'à notre planète.

Le cataplasme de persil pour apaiser les piqures d'insectes :
Si vous vous êtes fait piquer par un moustique, plongez quelques feuilles de persil dans de l'eau bouillante pendant une minute, et une fois qu'elles sont refroidies, posez-les sur la zone sensibilisée.

L'eau de cuisson du riz apaise une gastroentérite :
L'eau de cuisson des pommes de terre est bien utile pour désherber le jardin, et celle des œufs est un engrais écologique riche en minéraux. D'autres eaux de cuisson peuvent aussi avoir des bienfaits. Celle du riz calme les gastroentérites, tandis que celle des poireaux utilisés après le shampoing épaissit les che- veux

Estomper les rides avec des compresses de coing :
Vous avez fait de la gelée de coing ? Gardez les épluchures de ces fruits. Faites-les macérer pendant deux semaines dans de l'eau de vie. Tapotez ensuite vos rides chaque soir avec cesérum.

Les compresses de the pour faire degonfler les paupieres :
Vous vous réveillez avec les yeux gonflés ? Buvez votre thé du petit-déjeuner et appliquez ensuite les sachets humides et refroidis sur vos yeux qui vont vite dégonfler. Récupérez les sachets pour les placer dans le fond des bacs de vos plantes. Ils feront alors office de drainage et d'engrais naturel.

La pectine de pomme pour regulariser votre transit
Vous venez d'enfourner une belle tarte aux pommes, mais que faire des épluchures ? Faites-les bouillir dans un litre d'eau pendant au moins trente minutes. Vous allez obtenir une pectine digestive dont vous pourrez consommer un ecuillère à soupe par jour. Vous pouvez également l'utiliser pour gélifier les confitures.

LUTTER ÉCOLOGIQUEMENT CONTRE LES INSECTES

Insecticides naturels

Moustiques, guêpes, araignées, fourmis, pucerons… Vous voulez vous en débarrasser ? Oubliez l'insecticide ultra-toxique ! Voici des solutions naturelles, radicales, sans risque pour les éliminer et, si besoin, soulager leurs piqûres.

Du savon noir contre les araignées

Détachant, dégraissant mais aussi répulsif et asphyxiant ! Le savon noir est un produit biodégradable, non polluant qui repousse efficacement et tue les araignées.

Comment l'utiliser : Verser 200 g de savon noir dans deux litres d'eau tiède. Laisser bien dissoudre. Ajouter 8 litres d'eau froide et mélanger énergiquement. Vaporiser dans la maison et/ou le jardin 3 ou 4 fois à 8 jours d'intervalle.

A savoir : le savon de Marseille est également utilisé pour repousser les insectes (10 cl de savon pour 1 litre d'eau).

Du bicarbonate contre les insectes en général

Derrière sa poudre blanche, fine et sans odeur se cache un puissant insecticide biodégradable et non toxique pour l'environnement.

Comment l'utiliser Mélanger 1 c. à café de bicarbonate de soude avec 4 c. à soupe d'huile d'olive. Remplir un vaporisateur d'un demi-litre d'eau et ajouter le mélange. Pulvériser plusieurs fois par jour jusqu'à la disparition des insectes.

Du plâtre contre les cafards et les blattes !

Le plâtre est un moyen naturel et sans risque pour la santé et l'environnement, en plus c'est une solution radicale et rapide.

Comment l'utiliser Mélanger 1 c. à café de plâtre à 1 c. à café de farine blanche et 1 c. à café de sucre en poudre. Verser le mélange sur le lieu de passage des insectes. Poser à côté une assiette plate avec de l'eau. En s'abreuvant, ils seront victimes d'occlusion intestinale. Recommencer jusqu'à disparition complète des blattes et des cafards.

Astuces

Assouplir des chaussures neuves

Prenez du papier journal et mouillez-le pour en faire des boules consistantes. Mettez-les dans vos chaussures. En séchant, les boules se dilatent et forment vos chaussures.

Allergie aux boucles d'oreilles

Si vous êtes allergique, il existe une solution miracle : Badigeonnez vos boucles et vos lobes d'oreilles avec de l'huile, ce qui crée un corps gras protecteur entre la peau et les boucles.

Retirer facilement une bague

Pour retirer une bague sans forcer, vaporisez du nettoyant à vitres sur votre doigt et sur la bague récalcitrante. En plus de glisser plus facilement sur le doigt, la bague sera nettoyée !

Une mine radieuse

Commencez par faire un gommage à l'huile d'olive et au sucre. Faites ensuite un bain de vapeur à base de thym et de romarin. Enfin, mélanger un jaune d'œuf à un zeste de citron et passez sur le visage. Rincez avec du lait de vache.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3667

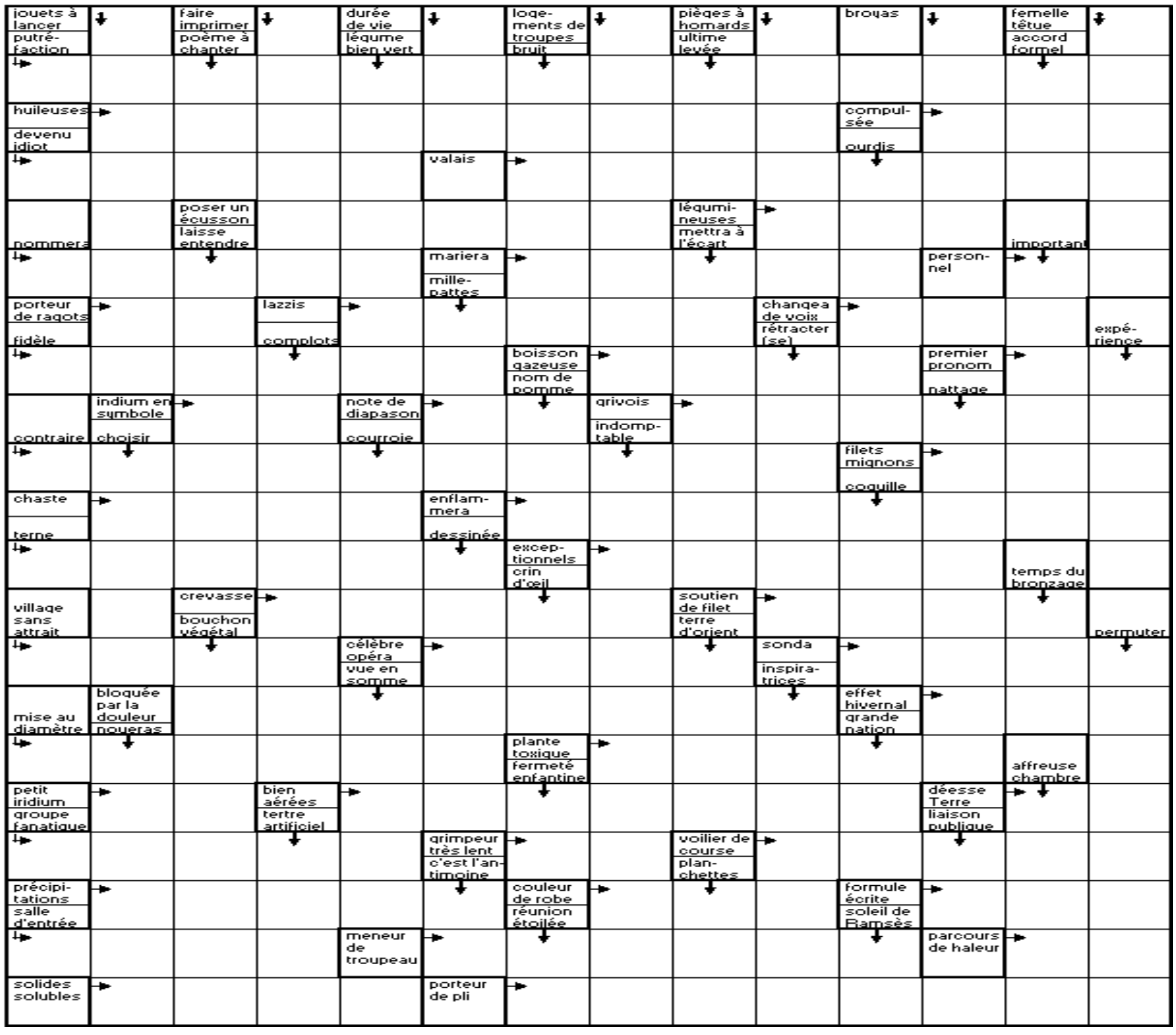

SUDOKU N°3667

		4			6	8		5
	8	7	3	4				
6	1				5	4		3
	6				7	3	4	
		9				1		
	7	5	9				6	
1		6	5				9	2
				6	9	5	8	
9		8	4			6		

SOLUTION SUDOKU N°3666

6	7	4	2	1	5	3	8	9
9	3	5	6	4	8	2	7	1
2	8	1	7	9	3	5	6	4
4	2	7	1	5	6	8	9	3
8	1	6	9	3	2	4	5	7
5	9	3	4	8	7	6	1	2
3	6	9	8	7	4	1	2	5
7	5	2	3	6	1	9	4	8
1	4	8	5	2	9	7	3	6

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3666

■ B ■ E ■ O ■ A ■ E ■ V ■ C
V O L C A N ■ B A S S I N A
■ R A I N U R E ■ P E N I S
A B I M A ■ U R G E N T E S
■ O N A G R E ■ A R E ■ R A
E R E ■ R A R E T E ■ T O T
■ Y ■ B A T ■ T E R M I N E
A G R U M E S ■ S A I N T ■
■ M I ■ M E U T ■ S O T ■ I
D E P R E S S I F ■ C A I N
■ ■ E U S ■ C R A C H I N S
P A R I ■ P I E R R E S ■ T
■ B E N O I T E ■ A S ■ B A
G A Z E U S E ■ A N ■ E L U
■ I ■ R I ■ R A M A S S E R
E S P A R S ■ M U S E T T E
■ S O S ■ O R E S ■ P O ■ R
J E T ■ T U E ■ E S ■ C O ■
■ R I M E R ■ C R A V A T E
B A N A N I E R ■ R I D E R
■ I S S U ■ R U M I N E E S

ANTARCTIQUE

La glace de l'Antarctique renferme des restes de continents anciens !

Des géophysiciens européens ont pu mesurer très précisément le champ de gravité de la Terre, ce qui a permis d'observer ce qui se trouvait sous la glace de l'Antarctique. Selon les chercheurs, la croûte continentale contient des restes de continents anciens.

La Science est – entre autres – capable d'effectuer de la prospection géophysique, notamment à des fins industrielles (pétrole, minerais, etc.). Cela s'effectue en étudiant le champ de gravité de la Terre, ce dernier étant sensible à la répartition ainsi qu'à la densité des roches. Ces opérations demandent l'utilisation d'instruments très sensibles, capables de fournir de nombreuses données.

Il se trouve que l'Agence spatiale européenne (ESA) a lancé en 2009 le satellite scientifique Gravity Field and Steady-State Ocean Circulation Explorer (GOCE), destiné à mesurer avec une résolution de 2 centimètres le champ gravitationnel de la Terre. Celui-ci – situé en orbite à 260 km de la Terre – a permis d'établir une carte précise du champ de gravité ainsi que des variations de ce même champ dans les trois directions. Il est ainsi question du gradient local du champ de gravité de la Terre.

Une découverte fascinante

Si la mission GOCE s'est achevée en 2013, les données récoltées sont encore actuellement analysées. Dans un article publié le 5 novembre 2018 dans la revue Scientific Reports, des géophysiciens ont couplé les données de la mission à celles déjà soumises par la sismologie. Le but ? Étudier les plaques tectoniques présentes sous l'Antarctique.

Les mesures effectuées par les chercheurs ont permis d'identifier des cratons, c'est-à-dire des parties anciennes de la croûte continentale, reconnaissables par la structure et la composition de leurs roches. Or, ces parties anciennes semblent pour la plupart avoir survécu à environ 500 millions d'années de tectonique des plaques, et certaines auraient même plus de 2,5 milliards d'années ! Il s'agit d'une époque – l'Archéen – durant laquelle la croûte continentale s'est mise en place dans sa majeure partie. Les cratons sont des éléments familiers de la Science, mais ceux présents sous l'Antarctique étaient justement méconnus. La vidéo visible ci-après montre par exemple comment l'Antarctique était connectée à l'Inde et à l'Australie, formant le supercontinent Gondwana !

Quelle est la raison du rétrécissement des vêtements au lavage ?

Parfois, nous sortons le linge de la machine à laver et une mauvaise surprise nous attend : les vêtements ont rétréci – ce qui est plus qu'ennuyeux. Pourquoi cela se produit-il ? Il existe bel et bien une explication scientifique à ce phénomène !

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas lors de la phase de lavage que le rétrécissement se produit, mais au moment du séchage. En effet, les fibres formant le tissu du vêtement se desserrent sous l'action de l'eau chaude puis se réorganisent en un réseau plus dense. Cela explique pourquoi – parfois – certains vêtements ressortent du tambour avec une ou deux tailles en moins. En revanche, le rétrécissement est bien moins marqué – voire même absent – lors des lavages suivants.

La faute aux liaisons hydrogène

Il faut savoir que ce sont les fibres naturelles telles que le coton et la laine qui sont le plus sensibles à ce type de phénomène. Cela est dû aux attractions entre molécules, comme la fameuse liaison hydrogène. Les fibres sont formées de longues molécules, à savoir la cellulose en ce qui concerne les fibres végétales du coton et les protéines des poils de mouton dans le cas de la laine.

Lors du lavage, les fibres se libèrent en partie de ces liaisons, et au moment du séchage, de nouvelles liaisons hydrogène sont générées. Ainsi, ces fibres plus fines sont mieux liées les unes aux autres. Rappelons également que l'intensité du rétrécissement peut dépendre à la fois de la nature des fibres et de la façon dont celles-ci sont tissées lors de la fabrication du vêtement.

Afin de limiter un maximum le rétrécissement au lavage, respecter les instructions de lavage peut être une solution – essorage délicat ou température de lavage requise. Certains vêtements sensibles peuvent également être lavés à l'eau froide afin d'éviter le desserrement les fibres. De plus, un séchage naturel plutôt que l'utilisation du sèche-linge est préconisé. D'autre part, il est également conseillé de ne pas porter les vêtements neufs avant de les avoir lavés.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Lycra (Élasthanne)

Inventeur : Joseph Shivers **Date : 1952** **Lieu : états-Unis**

Mis au point en 1958 par le scientifique Joseph Shivers après dix années de recherche, ce matériau, l'élasthane appelé - Fibre K -, est dérivé du polyuréthane. Plus résistant que le latex, il est apprécié pour son élasticité.

IRON MAN 3

21h00 W9

En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian. De nos jours, Tony voit à la télévision des messages d'un terroriste qui pirate les ondes, se fait appeler le Mandarin et menace l'Amérique. Pendant ce temps, Aldrich Killian et Maya Hansen ressurgissent du passé tandis que des hommes munis d'une impressionnante technologie s'en prennent au milliardaire.

SEUL AU MONDE

21h00 8

Chuck Noland sillonne le monde au service de Fedex, compagnie de livraison de colis, pour améliorer les performances de son entreprise. Il en est l'un des employés les plus efficaces. Une veille de Noël, Chuck part en mission. Son avion, pris dans une terrible tempête, s'écrase au-dessus du Pacifique. Unique survivant, Chuck échoue sur un îlot désert. Seul au monde et sans nourriture, à part les quelques fruits qu'il glane sur l'île, Chuck apprend peu à peu à assurer sa subsistance.

LES RIVIÈRES POURPRES

21h00 2

En Alsace, c'est le temps des vendanges conduites par une secte, - Les Vendangeurs de Dieu -, dans le domaine dit du Château. Là, dans une chapelle, le corps de Samuel Toschi, pasteur et restaurateur des fresques de ce sanctuaire religieux, est retrouvé sous les gravats d'un mur. La lieutenante Camille Delaunay s'est infiltrée dans la secte en tant que saisonnière et enquête de l'intérieur. Elle sympathise avec Blandine, mère de trois enfants.

L'AVENTURE CONTINUE AVEC CÉLINE COUSTEAU EN PATAGONIE

21h00 3

Petite-fille du célèbre explorateur océanique Jacques-Yves Cousteau, Céline sillonne le monde depuis sa plus tendre enfance. Dans ce premier épisode, la documentariste et son équipe partent à la découverte de la Patagonie. Cette région d'Amérique du Sud est le royaume de la baleine, l'animal fétiche de son grand-père qui craignait déjà sa disparition il y a deux générations. Pour comprendre comment a évolué ce territoire, elle entame son périple à Chiloé, une île du Chili. Puis, elle se rend près du volcan Chaitén. En longeant ensuite les côtes chiliennes, Céline découvre des fjords menacés par l'élevage de saumons. Elle tente également de percer le secret du lieu de reproduction de la baleine bleue.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BORSALINO AND CO

21h00 arte

A Marseille, en 1934, le truand Roch Siffredi apprend qu'un certain Giovanni Volpone est à l'origine du meurtre de son ami et associé François Capella. Pour le venger, il fait jeter d'un train en marche un homme qui se révèle être le frère de son ennemi. En représailles, les hommes de Volpone plastiquent le somptueux music-hall de Siffredi, incendient son cercle de jeux et défigurent l'une de ses prostituées. La guerre est alors déclarée entre son clan et celui de Volpone. Ce dernier, soutenu par les fascistes, a des ambitions sur la ville de Marseille.

MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2018 : MANU PAYET SAUVE LA PLANÈTE

21h00 4

A l'occasion du gala de clôture du Montreux Comedy Festival, le maître de cérémonie Manu Payet dresse son bilan carbone. L'humoriste accueille Alex Vizorek, Blanche Gardin, Fabrice Eboué, Laura Laune ou encore Elodie Poux, qui livrent leurs astuces pour lutter contre le réchauffement climatique au quotidien. Climatisation, diesel, tri des déchets, alimentation, consommation... les amuseurs ne manquent pas d'imagination pour encourager le public à adopter des comportements vertueux. Le tout dans la bonne humeur.

XAVIER DUPONT DE LIGONNÈS : DANS LA TÊTE DU SUSPECT

21h00 M6

Début avril 2011, une voisine de Xavier Dupont de Ligonnès l'aperçoit quittant seul sa maison de Nantes, en Loire-Atlantique. Celui-ci ne reviendra jamais sur ses pas. Quelques jours plus tard, la même femme alerte la police. Tous les membres de la famille semblent s'être volatilisés. Six mois plus tôt, l'homme, marié et père de quatre enfants, rencontre de grandes difficultés dans ses affaires mais tait sa situation à ses proches. Les relations avec son épouse, Agnès, se dégradent.

UNE FAMILLE FORMIDABLE

21h00 TF1

Jacques découvre avec stupeur que Catherine a disparu. En fait, son épouse, désormais innocente et libre, s'est offert quelques jours de vacances au bord de la mer, loin de sa famille. Jacques meurt d'envie de la rejoindre. Lucas pense avoir démasqué l'escroc qui a envoyé Catherine en prison. Frédérique est en arrêt maladie. Elle raconte à Audrey comment Amaury, son patron, s'est comporté avec elle à Londres.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ANGELINA JOLIE ET BRAD PITT

PROCÈS ANNULÉ ET NOUVEAU REBONDISSEMENT

Après des mois d'âpres négociations, Angelina Jolie et Brad Pitt sont finalement parvenus à trouver un accord, et pas des moindres, dans leur divorce. Le début du procès qui devait se tenir le 4 décembre prochain a ainsi été annulé... 4 décembre prochain au tribunal devant un juge qui devait statuer sur un dossier épineux, celui qui concerne la garde de leurs enfants. Depuis l'annonce de leur divorce en septembre 2016, Angelina Jolie et Brad Pitt se mènent une guerre sans merci et réclament deux choses bien distinctes : l'actrice et réalisatrice de 43 ans exige la garde exclusive de Pax (15 ans), Zahara (13 ans), Shiloh (12 ans), Knox et Vivienne (10 ans). L'aîné de la fratrie, Maddox (17 ans), est suffisamment âgé pour prendre ses décisions. De son côté, l'acteur de 54 ans s'est battu sans relâche pour faire valoir ses droits : lui qui n'a obtenu que de courtes visites au cours des derniers mois réclamait ainsi la garde alternée.

MEGHAN MARKLE

SA DEMANDE UN PEU PUANTE QUI A SIDÉRÉ BUCKINGHAM...

Après le refus de la reine Elizabeth II de lui octroyer pour ses noces le diadème qu'elle convoitait, réservé par la monarque pour sa petite-fille la princesse Eugenie qui allait se marier cinq mois plus tard elle aussi à Windsor, la duchesse Meghan se serait vu opposer une autre fin de non-recevoir pour le grand jour : elle voulait du désodorisant dans la chapelle Saint-George ! Rebecca English, la reporter chevronnée du Daily Mail concernant la famille royale britannique, rapporte de manière stupéfiante et d'après "des sources royales très bien placées" que l'ex-actrice américaine avait un problème avec "l'odeur de renfermé" de la chapelle du XVe siècle où le prince Harry et elle ont été unis, le 19 mai 2018, par l'archevêque de Canterbury Justin Welby au cours d'un office conduit par le doyen de Windsor David Conner. Aussi avait-elle demandé à ce que du désodorisant y soit vaporisé avant l'arrivée des invités de la noce.

PRINCESSE MARY

EN TENUE MAASAÏ, ADOPTÉE PAR LE KENYA LORS D'UN VOYAGE SURPRISE

C'est un secret qui n'en est pas longtemps resté un : deux ans après son voyage au Burkina Faso, la princesse Mary de Danemark s'est discrètement rendue au Kenya les 27 et 28 novembre 2018 pour suivre sur le terrain le travail de divers organismes engagés dans l'amélioration des droits des jeunes filles et des femmes et l'égalité des sexes. Si cette mission humanitaire n'avait pas été annoncée au préalable, pour des raisons de sécurité compte tenu de la situation actuelle au Kenya, elle n'est pas passée inaperçue pour autant et des reportages photo la documentent en détail.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3556 | Lundi 3 décembre 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h11
Dohr	12h38
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	18h58

IMMIGRATION

LES FRANÇAIS JUGENT NÉGATIFS SES EFFETS

Les Français estiment, que l'immigration est négative dans une vaste série de domaines comme l'économie, la cohésion nationale, la sécurité, et qu'il n'est pas souhaitable d'accueillir plus d'étrangers, selon un sondage publié par le Journal du dimanche (JDD).

58% des Français jugent négatif le rôle de l'immigration de manière générale, et la tendance se retrouve dans presque tous les thèmes déclinés: croissance (54%), avenir du pays (55%), identité du pays (58%), respect de la laïcité (61%), cohésion de la société (64%), ou encore sécurité (66%).

Plus largement, 64% jugent qu'accueillir des immigrés supplémentaires n'est pas souhaitable, alors que de nombreux clandestins arrivent régulièrement en Europe, et que la question migratoire risque d'être importante dans le débat public, avant les élections européennes de mai 2019. Ce sondage illustre l'hostilité d'une population française qui a intégré de très nombreux immigrés depuis des décennies, un phénomène qui a contribué à transformer la société, le tout dans un

contexte économique national peu reluisant.Les Français sont cependant favorables à l'accueil des populations en danger. 61% pensent que la France doit accueillir les migrants fuyant la guerre et la misère. Mais, ils sont hostiles à la migration économique. 71% considèrent qu'elle permet au patronat de tirer les salaires vers le bas, et 60% qu'il faut choisir ses immigrés en fonction des besoins économiques du pays. Concernant le contexte européen, et les difficultés de l'Union à trouver une position commune sur la gestion et la répartition des flux migratoires vers l'Europe, les Français sont favorables à une solution nationale, puisque 63% d'entre eux sont pour la suppression des accords de Schengen, instaurant la libre circulation des personnes au sein de l'UE, se prononçant ainsi de facto, pour un rétablissement des frontières nationales.De même, ils sont 54% à préférer que l'accueil et la répartition des migrants en Europe, soit décidée au niveau national. Mais ils ne sont pas opposés à ce que la France participe à une action concertée d'accueil, puisque 51% sont favorables à ce que la France accueille une partie des migrants qui arrivent sur les côtes grecques, italiennes ou espagnoles. Le sondage a été réalisé par l'institut Ifop du 23 au 26 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1.015 majeurs, selon la méthode des quotas.

POUR TOUT RECHARGEMENT DE 3 MOIS OU PLUS

Algérie Télécom offre un mois de connexion gratuit

L'opérateur de la téléphonie fixe, Algérie Télécom, vient de lancer une nouvelle promotion destinée aux clients résidentiels Idoom Adsl, indique un communiqué émanant du même opérateur.

Cette promotion, valable du 2 au 31 décembre 2018, consiste à offrir un mois de connexion gratuit, pour tout rechargement Internet de 03 mois ou plus, au niveau des agences commerciales d'Algérie Télécom, précise la même source

PUBLICITÉ